

BUDGET 2027 DE L'ÉNERGIE ET DES ENR

L'État mobilise 123,4 milliards de DA

Le renforcement de la sécurité énergétique, le développement des énergies propres et l'amélioration du service public figurent parmi les priorités du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables pour 2027. Un budget prévisionnel de 123,4 milliards de dinars a été proposé pour financer les programmes de raccordement à l'électricité et au gaz et soutenir la maîtrise de la consommation énergétique. P 3

● **Sonelgaz : 624 milliards de DA d'investissements prévus en 2027**



EXPORTATIONS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES **52 millions de dollars réalisés en 2025**

L'Algérie ambitionne de renforcer les exportations de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux, qui ont atteint environ 52 millions de dollars en 2025, avec une présence dans 33 pays, dont 18 pays africains.

P 2

PRIX DES PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

**Le gouvernement
prépare un dispositif
de suivi quotidien**

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du Conseil interministériel conjoint consacrée à l'examen des modalités d'intégration des mandataires des marchés de gros de fruits et légumes dans le nouveau dispositif de suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de première nécessité à l'échelle nationale, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

P 16

ASSEMBLÉES ANNUELLES BANQUE MONDIALE-FMI, BANGKOK 2026

**Investissement privé :
les nouvelles
opportunités pour les
entreprises africaines
et algériennes**

« Après avoir présenté les grandes orientations de la finance mondiale, notre deuxième partie s'intéresse à une question essentielle : comment les milliards mobilisés par les institutions internationales peuvent-ils se transformer en financements, en investissements productifs et en emplois pour nos entreprises ? »

**Par Kaci-Kacem AITYALLA,
président d'honneur
du Cluster Digital Africa**

P 5

TÉLÉCOMMUNICATIONS

**Djezzy lance une application de
visioconférence développée avec
une start-up algérienne** P 2

COMMERCE INTÉRIEUR

**Le ministère rappelle
l'obligation d'afficher les prix
des produits et services** P 4

IN-SALAH

**Plus de 300 km de réseaux
électriques pour soutenir
l'activité agricole** P 6

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Djezzy lance une application de visioconférence développée avec une start-up algérienne

L'opérateur de téléphonie mobile, Djezzy, a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement d'une application de visioconférence, développée localement en partenariat avec la start-up algérienne Borto-Call et destinée aux entreprises. Baptisée "Confy", cette solution permet d'organiser des réunions à distance réunissant jusqu'à 300 participants et intègre plusieurs fonctionnalités adaptées aux usages professionnels, notamment le partage d'écran, l'annotation collaborative et l'enregistrement des réunions, avec une qualité vidéo qui s'adapte aux conditions de connexion. La nouvelle application propose "des offres adaptées aux besoins et à la taille des organisations" et dispose également d'un espace d'administration permettant aux responsables informatiques de gérer les utilisateurs, les accès et les autorisations selon les règles propres à chaque structure, précise le communiqué. Djezzy souligne que "la protection des données est au cœur de cette solution", précisant que "Confy" repose sur "un chiffrement de bout en bout et une architecture conçue pour préserver la confidentialité des échanges". Les flux et les données liés à son utilisation sont hébergés et traités en Algérie, sur l'infrastructure de cloud souverain de Djezzy, permettant ainsi aux organisations de "disposer d'un environnement adapté à leurs exigences en matière de protection des données et de maîtrise de leurs communications". Pour découvrir cette solution et consulter les offres proposées, les entreprises, administrations et institutions intéressées sont invitées à se rendre sur la Marketplace Djezzy Cloud. Le lancement de cette application intervient après la mise en service, début octobre, de "Relay", une solution de messagerie professionnelle et de collaboration, marquant "une nouvelle étape en faveur du développement de solutions technologiques locales". Cités dans le communiqué, les deux cofondateurs de BortoCall, Bilal Sefsaf et Mohamed Amine Smida, ont indiqué que la solution "Confy" était "le fruit d'une conviction partagée : les entreprises et les institutions algériennes méritent des outils de communication conçus pour répondre à leurs besoins, développés en Algérie et leur permettant de garder la maîtrise de leurs données". De son côté, le directeur général de Djezzy, Boumediene Senouci, a indiqué que le lancement de cette application "illustre le choix de l'opérateur de téléphonie mobile d'oser, en faisant confiance aux jeunes talents algériens et en nouant des partenariats qui leur donnent les moyens de transformer leurs compétences en solutions concrètes".

APS

EXPORTATIONS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

52 millions de dollars réalisés en 2025

L'Algérie ambitionne de renforcer les exportations de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux, qui ont atteint environ 52 millions de dollars en 2025, avec une présence dans 33 pays, dont 18 pays africains.

Par Zahir R.

Cette orientation a été réaffirmée hier à Alger par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, qui a annoncé l'adoption de la première liste nationale des médicaments essentiels, appelée à contribuer à l'orientation de la production et des investissements vers les besoins prioritaires du pays et les marchés extérieurs. Intervenant lors d'une journée d'étude et de formation consacrée aux procédures d'exportation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, le ministre a souligné l'importance de valoriser les capacités industrielles développées par l'Algérie au cours des dernières années, en vue d'accroître la présence des produits nationaux sur les marchés internationaux. Les exportations réalisées en 2025 constituent une avancée pour le secteur, même si

elles demeurent en deçà de son potentiel. Selon le ministre Kouidri, l'Algérie dispose d'un tissu industriel pharmaceutique en développement et abrite environ 30 % des usines pharmaceutiques du continent africain. Ceci est considéré comme un atout pour renforcer ses échanges avec les pays de la région. Dans cette perspective, les pouvoirs publics entendent consolider les acquis du secteur et favoriser l'émergence de nouveaux débouchés commerciaux, notamment en Afrique, où les besoins en médicaments et en dispositifs médicaux offrent des possibilités de développement. Le ministre a rappelé que la conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et les technologies de santé, organisée en novembre 2025, avait permis la conclusion de contrats d'exportation de produits pharmaceutiques algériens vers plusieurs pays, contribuant à renforcer les

perspectives commerciales des entreprises nationales. « L'objectif est désormais d'accroître les exportations en 2026 et de consolider durablement la présence des opérateurs algériens à l'international », affirme-t-il. Dans ce cadre, l'adoption de la première liste nationale des médicaments essentiels constitue une étape importante dans l'organisation de la production pharmaceutique. Selon le ministre, cette liste « servira de référence pour définir les priorités nationales en matière de garantie de la disponibilité durable des médicaments essentiels, renforcer les capacités de production nationales et orienter les investissements vers les types de médicaments prioritaires sur les plans sanitaire et stratégique, en vue de leur exportation vers les marchés extérieurs ». Elle contribuera significativement à la définition de la stratégie nationale en matière de production de médicaments en Algérie.

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER/PROJETS DE RACCORDEMENT EN AVAL DES NOUVELLES STATIONS

Le ministre préside une réunion de suivi

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a présidé, lundi à Alger, une réunion de travail consacrée au suivi des projets de raccordement en aval des nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer, notamment dans les wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. La réunion intervient dans le cadre de la mise en œuvre des recom-

mandations de la réunion du Conseil des ministres, tenue dimanche, au cours de laquelle le président de la République a ordonné la nécessité de "prendre en charge, dans les plus brefs délais, l'approvisionnement des wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen en eau de mer dessalée, compte tenu de leur situation prioritaire", l'opération d'extension du raccordement à d'autres wilayas devant se faire après une étude technique au cas

par cas, afin de déterminer, avec précision, leurs capacités locales en eaux de surface et souterraines, avant qu'elles ne bénéficient de la technique du dessalement de l'eau de mer". Dans ce contexte, M. Bouzegza a affirmé l'impératif de parachever les procédures techniques et organisationnelles et de renforcer la coordination entre les différents intervenants pour procéder à la réalisation des projets dans le respect des

priorités fixées. Le ministre a également insisté sur l'importance d'accorder une grande importance à ce projet, au regard de son effet direct sur l'amélioration de l'approvisionnement des citoyens en eau potable, la promotion du service public et le renforcement de la sécurité hydrique nationale, précise le communiqué. R E.

MÉDICAMENTS

Saidal exporte vers plus de 11 pays africains

Le directeur général du groupe « Saidal », Younes Bouarara, a révélé hier que le groupe exporte actuellement des médicaments vers plus de 11 pays africains, dans le cadre d'une stratégie visant à renforcer sa présence sur les marchés africains, tout en assurant le transfert de technologie et en accompagnant ces pays dans la production locale de médicaments. En marge d'une journée d'étude et de formation consacrée à l'exportation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, Bouarara a expliqué que le groupe Saidal adopte une stratégie ambitieuse visant à développer ses exportations vers les pays africains. Cette stratégie ne se limite pas à l'exportation de médicaments, mais englobe également le transfert de technologie et l'accompagnement des pays destinataires afin de leur permettre de produire des médicaments au sein de leurs propres usines, a-t-il précisé. À ce propos, le responsable a indiqué

avoir récemment effectué des visites en Tanzanie et au Bénin. Ces deux pays ont été choisis en raison de leur importance stratégique : le Bénin constitue une porte d'entrée vers les marchés de l'Afrique de l'Ouest, qui comptent plus de 300 millions d'habitants, tandis que la Tanzanie représente, selon lui, un marché important pour étendre les activités du groupe aux pays d'Afrique de l'Est. Il a ajouté que le groupe a adopté une nouvelle politique d'accompagnement de ces pays, présentée lors de la dernière conférence organisée par le ministère de l'Industrie pharmaceutique. Celle-ci repose notamment sur la possibilité de produire, au sein des centres de Saidal, des médicaments en cours de qualification, avant de transférer le savoir-faire et la technologie aux pays concernés. Concernant les mesures de facilitation nécessaires aux opérateurs économiques pour développer les exportations, Younes Bouarara a souligné l'importance de simplifier les procédures administratives. Il a

également estimé que la présence des banques algériennes sur les marchés africains constitue un facteur essentiel pour soutenir les exportations de médicaments. Enfin, concernant la disponibilité des médicaments sur le marché national, notamment ceux destinés au traitement du cancer, le DG de Saidal a affirmé que la politique menée par l'État, en particulier par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, a contribué à réduire les écarts liés aux pénuries de médicaments. Il a ajouté que Saidal a engagé plusieurs projets visant à produire les médicaments les plus demandés, notamment les traitements anticancéreux, afin de répondre aux besoins du marché algérien. Pour accompagner cette vision, le groupe est en passe de réaliser quatre usines de production de matières premières pharmaceutiques. Ces dernières sont perçues comme un pilier essentiel pour réduire la facture des importations de médicaments.

Z R.

Quotidien économique

Les EnjeuxEco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUDGET 2027 DE L'ÉNERGIE ET DES ENR

L'État mobilise 123,4 milliards de DA

Le renforcement de la sécurité énergétique, le développement des énergies propres et l'amélioration du service public figurent parmi les priorités du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables pour 2027. Un budget prévisionnel de 123,4 milliards de dinars a été proposé pour financer les programmes de raccordement à l'électricité et au gaz et soutenir la maîtrise de la consommation énergétique.

Par Selma R.

Présentant les grandes lignes de ce budget, mardi devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a souligné la nécessité de garantir l'approvisionnement énergétique et de répondre aux besoins des citoyens et de l'économie nationale. « La priorité est de garantir un approvisionnement énergétique fiable, d'améliorer la qualité du service public et de poursuivre le raccordement des populations à l'électricité et au gaz, notamment dans les zones isolées », a-t-il indiqué. Le taux de raccordement à l'électricité atteint près de 99 %, avec plus de 12,8 millions de clients, tandis que celui du gaz avoisine les 80 %, pour plus de 8,7 millions de clients. Sur le plan budgétaire, 93,89 milliards de dinars seront consacrés au programme de l'électricité et du gaz. Cette enveloppe permettra de poursuivre le raccordement des foyers dans les différentes wilayas, notamment dans les nouvelles wilayas et les régions accusant un retard en matière de couverture énergétique. À ce propos, Mourad Adjal a souligné que « la priorité est de poursuivre l'extension des réseaux d'électricité et de gaz afin de garantir une meilleure cou-

verture énergétique à l'échelle nationale et de répondre aux besoins des citoyens, notamment dans les zones qui accusent un retard en matière de raccordement ». Le programme prévoit également le raccordement de sept zones industrielles, le soutien aux dépenses d'électricité dans les wilayas concernées du Sud et des Hauts-Plateaux, ainsi que la réhabilitation des réseaux de gaz et des lignes électriques à haute tension endommagés. Une enveloppe de 24,06 milliards de dinars sera, par ailleurs, dédiée à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies nouvelles et renouvelables. Elle financera notamment 13 projets visant à rationaliser la consommation dans plusieurs secteurs. Le budget restant, soit 5,6 milliards de dinars, sera consacré à l'administration générale, à la modernisation des équipements et à la réhabilitation ou à la réalisation de sièges des directions de l'énergie.

Aucune hausse des tarifs d'électricité dans l'immédiat

Concernant la tarification énergétique, Mourad Adjal a affirmé qu'« à l'heure actuelle, aucune décision d'augmentation des tarifs de l'électricité n'est prévue ». En parallèle, le secteur prépare un modèle national de consommation de l'électricité et du gaz afin de rationaliser l'uti-

lisation des ressources, de préserver les capacités énergétiques pour les générations futures et de renforcer la sécurité énergétique. Le ministre a souligné que « la maîtrise de la consommation et la diversification des sources d'énergie constituent des leviers essentiels pour préserver les capacités nationales et garantir la sécurité énergétique à long terme ». Sur le plan fiscal, le projet de loi de finances 2027 prévoit la prorogation de l'exonération de TVA pour les activités liées à l'électricité et au transport, à la distribution et à la commercialisation du gaz par canalisation. Il prévoit également de porter à 10 % la déduction fiscale applicable aux dépenses d'infrastructures destinées à l'hydrogène vert et aux énergies renouvelables, tout en l'étendant aux opérations de boisement et de reboisement. D'autres mesures concernent les modalités de collecte du droit fixe sur la consommation d'électricité et de gaz, ainsi que l'exonération de la taxe sur la consommation énergétique pour certains produits fabriqués localement, fonctionnant à l'électricité et destinés à l'exportation, sous conditions réglementaires. Enfin, le secteur prévoit 4 000 recrutements entre 2024 et 2029 au sein de ses organismes et entreprises, avec une priorité accordée aux nouvelles wilayas.

PÉTROLE ET GNL

La France sollicite l'Algérie pour des livraisons supplémentaires

Face aux tensions qui secouent les marchés énergétiques, la France se tourne vers l'Algérie pour renforcer, dans les meilleurs délais, ses approvisionnements en pétrole et en gaz naturel liquéfié (GNL). Selon la plateforme spécialisée « Attaqa.net », Paris a sollicité Alger afin d'obtenir des volumes supplémentaires. Cette démarche s'inscrit dans les efforts de sécurisation de ses approvisionnements, alors que le président français, Emmanuel Macron, multiplie également les contacts avec les pays du Golfe et d'autres fournisseurs. Cette sollicitation confirme la place stratégique de l'Algérie sur le marché énergétique international. Grâce à ses capacités d'exportation et à sa proximité géographique avec l'Europe, le pays constitue un partenaire de poids pour la France, dans un contexte où la disponibilité des hydrocarbures et la fiabilité des fournisseurs revêtent une importance accrue. Les données publiées par « Attaqa.net » illustrent d'ailleurs l'importance des échanges pétroliers entre les deux pays. En avril 2026, les exportations algériennes de pétrole vers la France ont atteint 138 000 barils par jour, contre 43 000 en mars, soit une progression de 96 000 barils par jour en un mois. Sur un an, les volumes ont augmenté de 14 %, avec 17 000 barils supplémentaires par jour par rapport aux 121 000 enregistrés en avril 2025. Représentant près de 15 % des exportations pétrolières algériennes, estimées à 903 000 barils par jour en avril dernier, la France s'est ainsi hissée au premier rang des destinations du pétrole algérien durant ce mois, devant la Corée du Sud, l'Espagne, les États-Unis et l'Italie. Sur les quatre premiers mois de 2026, les livraisons à destination du marché français ont atteint une moyenne de 95 000 barils par jour, contre 92 000 à la même période de 2025, soit une hausse de 3,4 %. Ces indicateurs traduisent la consolidation des échanges pétroliers entre les deux pays et la capacité de l'Algérie à répondre aux besoins de ses partenaires dans le respect de ses équilibres commerciaux.

Synthèse S. R.

SONELGAZ

624 milliards de DA d'investissements prévus en 2027

Par S. R.

Le groupe Sonelgaz prévoit de consacrer 624 milliards de dinars à ses investissements en 2027, avec pour priorités le renforcement des capacités de production électrique, la mise en service de nouvelles installations solaires et le développement des réseaux de transport. Ce programme vise à répondre à la progression de la demande, à soutenir l'activité économique et à préparer progressivement le système électrique algérien à une plus grande diversification de ses sources de production. Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a présenté ce mardi les grandes lignes du budget sectoriel devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2027. Il a souligné l'importance de ces investissements pour accompagner la hausse de la demande nationale et consolider la sécurité énergétique du pays. Le programme s'inscrit en effet dans une dynamique de renforcement des infrastructures, alors que l'Algérie doit ré-

pondre aux besoins croissants des ménages, des activités industrielles et des projets économiques structurants. Il accorde par ailleurs une place importante à l'intégration des énergies renouvelables dans le système électrique national. Parmi les principales opérations programmées figure la mise en service des centrales solaires photovoltaïques restantes, d'une capacité cumulée de 2 440 MW, qui marquera l'achèvement de la première phase du programme national de développement des énergies renouvelables. Cette étape doit contribuer à diversifier les sources de production d'électricité, à réduire la consommation de gaz naturel destinée à cet usage et à soutenir le développement d'une industrie nationale liée aux équipements solaires. Elle s'inscrit dans l'objectif de porter les capacités de production d'électricité renouvelable à 15 000 MW à l'horizon 2035. À la date de la présentation du ministre, 760 MW de puissance photovoltaïque étaient déjà entrés en service dans le cadre de cette première phase, qui prévoit une capacité totale de 3 200 MW répartie sur 21 centrales dans 14 wilayas. Le programme d'investissement

prévoit également la mise en service partielle de centrales électriques à Djelfa, à Oumache 3 et à Mostaganem, pour une capacité cumulée de 1 378 MW. Le lancement des travaux de nouvelles centrales à Tébessa et à Adrar figure aussi parmi les opérations annoncées pour 2027, de même qu'une centrale de 136 MW à Tamarrasset. Ces projets doivent consolider les capacités nationales de production et améliorer la couverture des besoins énergétiques, notamment dans les régions du Sud. L'importance de ces investissements a d'ailleurs été mise en évidence durant l'été 2026, marqué par une forte hausse des températures et une demande record d'électricité. Selon les chiffres présentés par le ministre, la consommation a atteint un pic historique de 21 828 MW, alors qu'elle aurait pu culminer à près de 23 038 MW sans les mesures préventives prises durant la période estivale. Malgré cette pression, le système électrique national a maintenu sa stabilité et la continuité du service. L'Algérie dispose actuellement d'une capacité de production de 28 024 MW, d'un réseau de transport électrique de 37 200 kilomètres et d'un

réseau de distribution dépassant 445 000 kilomètres. « La sécurisation de l'approvisionnement énergétique et la satisfaction de la demande nationale croissante nécessitent des investissements conséquents dans la production, le transport et la distribution », a souligné le ministre, en insistant sur le rôle stratégique du secteur dans le développement économique, industriel et social. Sonelgaz prévoit en outre de poursuivre la modernisation des infrastructures de transport. Le programme 2027 comprend notamment l'achèvement du projet de relèvement de la tension d'une ligne électrique dans l'Est du pays, de 90 à 220 kilovolts, sur une distance de 130 kilomètres. Le renforcement des réseaux constitue également un enjeu pour accompagner les grands projets industriels et miniers. Le secteur de l'énergie mobilise ainsi plus de 76 milliards de dinars pour le raccordement de projets stratégiques, notamment le projet de phosphate de l'Est, le gisement de zinc et de plomb de Tala Hamza et le projet de fer de Gara Djebilet.

OUARGLA

Lancement d’un projet liant linguistique arabe et technologies avancées

Le lancement du projet “Corpus vocal des émotions en langue arabe”, liant linguistique arabe et technologies avancées, a été officiellement annoncé à Ouargla, ont indiqué, mardi, les initiateurs. L'annonce en a été faite par l'Unité de recherche et des questions linguistiques de la langue arabe à Ouargla, affiliée au Centre de recherche scientifique et technique pour le développement de la Langue Arabe, a précisé sa direction. Il s'agit d'une initiative visant à combler le fossé entre la recherche linguistique humaine et les solutions technologiques intelligentes, afin d'assurer une présence sûre et active de la langue arabe dans le monde de l'intelligence artificielle interactive, a-t-on expliqué. Le projet scientifique, qui s'inscrit au croisement des sciences du langage, de la psychologie cognitive et de l'ingénierie informatique, est mené par Dr. Salima Ayad de l'Unité de recherche linguistique et des questions de la langue arabe en Algérie, à Ouargla, en partenariat stratégique avec le Laboratoire d'intelligence artificielle et des technologies de l'information ainsi que le Laboratoire de neuropsychologie et des troubles cognitifs socio-émotionnels. Il constitue la pierre angulaire de la construction d'une base de données vocale et physiologique standardisée pour les émotions en langue arabe, et son importance réside dans la fourniture d'un environnement de données riche, directement exploité pour entraîner des algorithmes d'apprentissage profond (Deep Learning). L'objectif étant de développer des systèmes informatiques capables de reconnaître les émotions humaines fondamentales, telles que la joie, la tristesse, la colère, la peur, la surprise et la haine mais aussi prédire les émotions avant qu'elles ne surviennent grâce à une analyse globale et croisée des intonations vocales, des réactions physiologiques et des expressions faciales.

R E.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET IA

L’Algérie prépare un programme intégré à l’horizon 2030

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, lundi, une séance de travail avec des représentants d'entreprises économiques publiques et privées, consacrée à l'examen des moyens de mobiliser les financements nationaux et d'unifier les efforts pour le développement de l'infrastructure de calcul haute performance (HPC), dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'intelligence artificielle, a indiqué un communiqué du ministère. La réunion a été l'occasion de mettre l'accent sur "la nécessité d'élaborer un programme national intégré s'étalant jusqu'à l'horizon 2030, reposant sur quatre objectifs stratégiques complémentaires qui concernent la mobilisation des financements nécessaires, avec la contribution des entreprises économiques publiques et privées, pour l'acquisition d'unités de traitement graphique (GPU), renforçant ainsi les capacités de l'Algérie en matière de calcul avancé et offrant aux chercheurs et ingénieurs les moyens techniques nécessaires au développement de solutions innovantes", précise le communiqué. Ces objectifs prévoient également "le finance-

ment de la recherche scientifique et des projets appliqués prioritaires à l'échelle nationale, la réorientation des efforts de recherche afin de répondre aux besoins économiques et technologiques du pays, ainsi que la transformation des résultats de la recherche en solutions pratiques et en produits à valeur ajoutée", outre "le soutien au centre de recherche spécialisé en intelligence artificielle et données, et le renforcement de ses capacités scientifiques et techniques, lui permettant de jouer un rôle central dans le développement de la recherche avancée, la production de connaissances et l'accompagnement des mutations technologiques mondiales". Il s'agit également "d'attirer des compétences scientifiques et technologiques de haut niveau, en Algérie et à l'étranger, y compris les compétences algériennes de la diaspora, à travers la mise en place d'un système de recrutement spécifique et attractif offrant des conditions professionnelles stimulantes, des salaires compétitifs et un environnement de recherche évolué, conformément à la législation

en vigueur". Dans ce sillage, les participants sont convenus de créer un cadre de travail conjoint réunissant des représentants des entreprises économiques, la Commission nationale de mise en œuvre de la stratégie de l'intelligence artificielle et les organismes publics concernés, afin d'"élaborer une feuille de route exécutive jusqu'en 2030, comprenant l'identification des besoins et des priorités, l'ajustement des mécanismes de financement et des contributions des partenaires, en plus de l'établissement d'un calendrier d'exécution par étapes et de l'adoption d'indicateurs précis pour mesurer les réalisations et l'impact". Cette réunion vient concrétiser "une conviction profonde selon laquelle l'investissement dans l'intelligence artificielle ne réside pas uniquement dans l'acquisition d'équipements, mais constitue un investissement stratégique dans le savoir, l'humain et la capacité nationale d'innovation".

R E.

INVESTISSEMENT

Préparatifs d’un forum algéro-sud-coréen en novembre prochain à Alger

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, lundi à Alger, le directeur général de l'Agence coréenne de promotion du commerce et de l'investissement (KOTRA), Jang Myoungchul, dans le cadre des préparatifs pour l'organisation d'un forum économique algéro-sud-coréen, prévu en novembre prochain à Alger, indique un communiqué de l'AAPI. Cette rencontre a permis d'échanger sur les objectifs de ce forum et ses perspectives, notamment en matière du climat des affaires en Algérie et des opportunités d'investissement offertes aux entreprises sud-coréennes, en vue d'attirer de nouveaux projets d'investissement dans différents secteurs, précise le communiqué. A ce propos, le responsable sud-coréen a indiqué que l'intérêt des entreprises de son pays pour le marché algérien "ne se limite pas aux grandes entreprises coréennes, dont certaines œuvrent actuellement à la concrétisation de projets d'in-

vestissement en Algérie, mais s'étend également aux petites et moyennes entreprises (PME)", soulignant que l'agence KOTRA, qui accompagne les entreprises sud-coréennes et facilite leur développement sur les marchés extérieurs, avait reçu "de nombreuses manifestations d'intérêt pour investir en Algérie". De son côté, M. Rekkache a réaffirmé l'engagement de l'AAPI à accompagner les entreprises sud-coréennes dans la concrétisation de leurs projets, à œuvrer au renforcement de leur présence en Algérie et à encourager la mise en place de partenariats industriels, ajoute le communiqué. Au terme de cette rencontre, les deux parties ont souligné l'importance de tirer profit des expériences réussies des entreprises sud-coréennes implantées en Algérie, étant un facteur de nature à favoriser l'attraction de nouveaux investissements et à renforcer le partenariat économique entre l'Algérie et la Corée du Sud.

APS

COMMERCE INTÉRIEUR

Le ministère rappelle l’obligation d’afficher les prix des produits et services

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a rappelé, dans un communiqué, à l'ensemble des opérateurs économiques exerçant dans les différents secteurs l'obligation d'afficher, de manière claire et lisible, les prix et tarifs appliqués aux produits et aux services, conformément à la législation en vigueur. "Tout manquement à cette obligation expose son auteur à des poursuites judiciaires, conformément aux dispositions de la loi 04-02 du 23 juin 2004 fixant les règles applicables aux pratiques commerciales, modifiée et complétée, ainsi qu'à la fermeture administrative du local commercial et à la saisie des produits objet de l'infraction", précise la même source. A ce titre, les services du ministère ont appelé l'ensemble des opérateurs économiques au "strict respect de cette obligation, afin de garantir la transparence des transactions commerciales et de protéger le droit des consommateurs à l'information sur les prix et les tarifs", ajoute le communiqué.

R E.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 19 أكتوبر 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 19 Octobre 2026

أسعار التجزئة				Prix du détail ¹	
د ج / كغ				DA / Kg	
المنتجات	أدنى	أعلى	معدل	Produits	
	Minimum	Maximum	Moyenne		
خضر طازجة	البطاطا	86	96	91	Pomme de terre
	الطماطم	114	143	129	Tomate
	البصل الجاف	73	86	80	Oignon sec
	الثوم الجاف	759	908	834	Ail sec
	الجزر	119	141	130	Carotte
	اللفت	127	152	140	Navet
	الفلفل الاخضر	126	152	139	Poivron
	الفلفل الحار	137	168	153	Piment
	الكوسة	139	164	152	Courgette
	الفاصولياء الخضراء	220	266	243	Haricot vert
الخس	128	153	141	Laitue	
فواكه طازجة	التفاح المحلي	323	526	425	Pomme locale
	التمر	361	577	469	Datte
	العنب	267	366	317	Raisin
	الموز	514	561	538	Banane
	الرمان	160	222	191	Grenade
المنتجات ذات الأصل الحيواني	لحم البقر المحلي	2110	2338	2224	Viande bovine locale
	الدجاج	475	502	489	Poulet de chair
	البيض (وحدة)	22	24	23	Œufs (Unité)
	حليب البقر (لتر)	86	99	93	Lait de vache (Litre)

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	355,00	NC	0,00	0,70	-0,04	7,57	7,32	0	0,00
AYRADE	AYRD	815,00	NC	0,00	0,00	0,11	118,43	-	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	-0,05	7,56	7,64	28300	39 620 000,00
BIOPHARM	BIO	2 350,00	NC	0,00	-3,13	-5,84	6,33	7,23	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 000,00	1999,00	-0,05	-0,87	-8,45	8,29	8,75	4452	8 899 548,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-0,80	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	450,00	NC	0,00	3,71	5,99	1,24	7,78	0	0,00

ASSEMBLÉES ANNUELLES BANQUE MONDIALE-FMI, BANGKOK 2026

Investissement privé : les nouvelles opportunités pour les entreprises africaines et algériennes

2^e partie

Par Kaci-Kacem AITYALLA, Fondateur de PACAH™, Président d'honneur du Cluster Digital Africa

Introduction

« Après avoir présenté les grandes orientations de la finance mondiale, notre deuxième partie s'intéresse à une question essentielle : comment les milliards mobilisés par les institutions internationales peuvent-ils se transformer en financements, en investissements productifs et en emplois pour nos entreprises ? »

112 milliards de dollars : un signal adressé aux investisseurs

À Bangkok, le président du Groupe de la Banque mondiale, Ajay Banga, a présenté un résultat significatif : 112 milliards de dollars de capitaux privés mobilisés au cours de l'exercice 2026, contre environ 35 milliards en 2022.

Cette progression traduit une évolution de la stratégie des institutions de développement. Les ressources publiques, à elles seules, ne peuvent répondre aux besoins considérables des économies émergentes. Il devient nécessaire d'attirer les banques commerciales, les investisseurs institutionnels, les fonds d'investissement et les entreprises privées.

Autre chiffre révélateur : environ 250 projets de cofinancement recherchent 138 milliards de dollars à travers une plateforme de coopération entre banques multilatérales de développement.

Attention cependant : ces 138 milliards représentent des besoins de financement, et non des capitaux déjà décaissés.

L'enjeu dépasse les montants annoncés. Il s'agit de faire de l'investissement privé un instrument de développement économique, de modernisation industrielle et de création d'emplois.

Comment financer davantage sans faire supporter tous les risques aux entreprises ?

Les discussions de Bangkok ont mis en avant plusieurs mécanismes financiers que les entrepreneurs gagneraient à mieux connaître.

1. Les garanties permettent de partager certains risques entre institutions de développement et établissements prêteurs.
2. Les financements en monnaie locale peuvent réduire l'exposition aux variations des taux de change.
3. Les prises de participation et les cofinancements permettent, quant à eux, de réunir plusieurs investisseurs autour d'un projet.
« L'International Finance Corporation (IFC), filiale du Groupe de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, joue un rôle central dans ces dispositifs. »
4. Une innovation importante consiste également à transférer certains actifs financiers vers des investisseurs institutionnels, afin de libérer des capacités pour financer de nouveaux projets.



*Ces mécanismes ne signifient pas que chaque PME pourra obtenir directement un prêt de la Banque mondiale. Les financements passent souvent par les Etats partenaires, des fonds, des programmes spécialisés ou des entreprises répondant à des critères précis.

Pour un chef d'entreprise, la première question n'est donc pas seulement : où trouver de l'argent ? Mais comment construire un projet suffisamment solide pour convaincre un financeur ?

L'Afrique : un potentiel important, mais des obstacles persistants

Selon les résultats présentés à Bangkok, les capitaux privés mobilisés par le Groupe de la Banque mondiale ont plus que doublé en Afrique par rapport à 2022. Pourtant, les difficultés demeurent considérables :

- accès au crédit,
- coût du financement,
- infrastructures insuffisantes,
- incertitudes réglementaires,
- risques de change et manque de projets suffisamment structurés.

L'exemple sud-africain mérite attention. Un mécanisme de garantie présenté lors des Assemblées vise à faciliter le financement d'infrastructures énergétiques, hydrauliques, logistiques et sociales. L'objectif évoqué est de mobiliser environ 10 milliards de dollars sur dix ans.

« Il s'agit d'une ambition de mobilisation, non d'un résultat déjà réalisé. » Cette distinction est importante. Le développement ne se mesure pas uniquement aux capitaux annoncés, mais aussi aux entreprises financées, aux infrastructures mises en service et aux emplois effectivement créés.

Et pour l'Algérie, quelles perspectives ?

L'Algérie dispose d'atouts importants :

- ressources énergétiques,
- potentiel industriel,
- marché intérieur,
- compétences universitaires et diaspora présente dans de nombreux secteurs économiques internationaux.

Mais transformer ces atouts en investissements productifs suppose de rapprocher davantage les entreprises, les banques, les investisseurs et les institutions de formation.

Plusieurs domaines méritent une attention particulière :

- l'agro-industrie,
 - la transformation locale,
 - la sous-traitance industrielle,
 - les infrastructures numériques,
 - les services technologiques
 - et les activités exportatrices.
- Les mécanismes internationaux de financement peuvent constituer des références utiles, sans présumer de leur disponibilité ni de leur éligibilité pour chaque projet algérien.

La diaspora pourrait également jouer un rôle de passerelle, en mobilisant :
- son expérience industrielle,
- ses réseaux financiers
- ses connaissances des marchés internationaux.

Il ne s'agit pas uniquement d'attirer des transferts de capitaux, mais aussi de favoriser des partenariats, des compétences et des débouchés commerciaux.

La lecture PACAH™ : investir pour produire, mais aussi pour maîtriser

Notre veille PACAH™ des Assemblées de Bangkok met en évidence une interrogation supplémentaire.
« Lorsqu'un pays accueille un investissement dans une infrastructure stratégique, qui en conserve réellement la maîtrise ? » Cette question concerne particulièrement les data centers, les infrastructures d'intelligence artificielle, les plateformes numé-

riques et les systèmes de traitement des données.

« Un équipement peut être installé localement tout en dépendant entièrement de technologies, de logiciels, de financements ou de décisions extérieures. »

Avec son approche de Souveraineté Augmentée™ et son Indice de Souveraineté Effective, PACAH-ISE-001, PACAH™ propose d'examiner ces dépendances avant de confondre investissement et autonomie. Pour les entreprises africaines, l'objectif devrait être double : accéder aux financements internationaux tout en développant progressivement leurs propres capacités de production, d'exploitation et de décision.

Ce que les chefs d'entreprise doivent retenir

Les orientations de Bangkok invitent les entreprises :
à mieux préparer leurs projets,
à identifier les instruments de partage des risques
à démontrer leur contribution économique.

Un dossier d'investissement crédible doit présenter un marché identifié, un modèle économique réaliste, des prévisions financières, une gouvernance claire et des résultats attendus mesurables.

« Le véritable défi n'est pas seulement de faire venir l'argent. Il est de le transformer en entreprises durables, en emplois qualifiés et en valeur ajoutée locale. »

C'est à cette condition que la mobilisation du capital privé pourra devenir un véritable levier de développement pour l'Afrique et l'Algérie.

Note : Article réalisé avec l'appui de la veille PACAH™ et d'une collaboration humain-IA, sous responsabilité éditoriale humaine.

Prochain article : Intelligence artificielle : infrastructures, emplois, formation et nouveaux investissements.

OUARGLA
37 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique depuis le début de l'année

Trente-sept (37) exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique depuis le début de l'année 2026, à travers la wilaya d'Ouargla, afin d'améliorer la qualité du service public et répondre aux besoins du développement local, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de distribution de la Société algérienne d'électricité et de gaz (Sonelgaz). L'opération, dotée d'un financement et de plus de 2 milliards DA, a permis le raccordement de 206 forages au réseau électrique de moyenne tension, sur un linéaire de 429 km à travers la wilaya. Les exploitations agricoles ciblées sont localisées dans les zones de Gassi-Touil, Hassi-Lahdou (Nord et Sud), ainsi que celles de Rebayai, Sahn (1 et 2) et Remtha. En 2025, pas moins de 232 puits agricoles ont été raccordés au réseau électrique au niveau de 44 exploitations, grâce à la mise en place d'un réseau d'électrification de 425 km. Ces opérations d'électrification agricole s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement et le développement de l'activité agricole, notamment les cultures stratégiques, et contribuent à la sécurité alimentaire.

IN-SALAH
Plus de 300 km de réseaux électriques pour soutenir l'activité agricole

La wilaya d'In-Salah a bénéficié d'un programme d'électrification agricole, d'une consistance de plus de 300 km linéaires, dans le cadre du soutien à l'activité agricole et l'extension des superficies exploitées, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Le programme de l'année 2026, doté d'une enveloppe de 1,5 milliard DA pour les raccordements au réseau d'électrification agricole, concernent 44 périmètres et zones agricoles, où les travaux sont soit achevés, soit en voie de l'être, offrant ainsi les conditions propices à l'exercice de l'activité agricole et au développement des investissements dans ce secteur, a précisé le DSA, Abdelaziz Zengoula. Il a ajouté que la wilaya a également bénéficié d'un programme d'ouverture et d'aménagement de pistes agricoles, sur un linéaire total de 150 km, pour un coût de 350 millions DA, a-t-il ajouté en signalant que les travaux se poursuivent dans le but de faciliter l'accès des agriculteurs à leurs exploitations et d'améliorer les conditions d'exploitation agricole. S'agissant de l'assainissement du foncier agricole, M.Zengoula a fait état de plus de 300 hectares qui ont été assainis au profit des agriculteurs, avec des superficies allant de 5 à 30 hectares et plus, permettant, de la sorte, aux bénéficiaires d'obtenir les titres de propriété et de concession, et de pouvoir étendre leurs investissements. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts tendant à renforcer les infrastructures agricoles dans la wilaya d'In-Salah, à accompagner les agriculteurs et à répondre aux besoins liés au développement de la production agricole et à l'extension des terres cultivées.

APS

BEJAIA
L'importance de l'innovation dans l'amélioration de la qualité de l'huile d'olive soulignée

Des experts participant à une journée d'étude sur la filière oléicole ont préconisé, lundi à Bejaia, l'adoption de méthodes modernes et l'innovation dans ce secteur, afin d'améliorer la qualité de l'huile d'olive.

Organisée par le Centre de recherche en technologies agroalimentaires (CRTAA), cette rencontre journée d'étude, placée sous le thème "La filière oléicole en Algérie : Enjeux de production et stratégies de valorisation", a permis aux chercheurs universitaires de présenter les nouveaux procédés susceptibles d'améliorer la qualité de l'huile d'olive et de renforcer sa valorisation sur le marché. Dr Firdousse Lincer-Merdjane, enseignante à l'Université "Abderrahmane Mira" de Bejaia, a souligné, dans une communication intitulée : "De l'olive au produit d'excellence en Algérie : procédés de fabrication et composition biochimique de l'huile d'olive", que la qualité de l'huile d'olive "se construit à travers plusieurs étapes".

Ces étapes commencent au verger, dès la cueillette des olives, et se poursuivent lors du stockage, de la trituration à l'huilerie et de la conservation de l'huile, a-t-elle expliqué, soulignant qu'une "seule erreur commise durant ce processus peut ruiner le travail de toute une saison". Elle a indiqué que la valeur de l'huile d'olive ne réside pas uniquement dans sa teneur en acides gras, mais également dans sa richesse en polyphénols, en vitamine E et en composés aromatiques, ajoutant que l'Algérie dispose des atouts nécessaires



pour développer cette filière, notamment un savoir-faire ancestral, des variétés locales et des huiles présentant un profil phénolique riche. Pour sa part, Akkouche Adel, oléiculteur et gérant d'une huilerie à M'Chedallah, dans la wilaya de Bouira, a indiqué que l'adoption de méthodes modernes lui avait permis de produire une huile d'olive distinguée lors de plusieurs concours organisés à travers le monde.

Il a également souligné l'intérêt de valoriser les sous-produits de la filière oléi-

cole, notamment le grignon d'olive, en explorant de nouvelles pistes dans le secteur cosmétique, à travers le développement d'une gamme de produits à base d'huile d'olive et de grignon. Par ailleurs, Dr Souraya Mettouchi-Tamedjari, enseignante chercheuse à l'université de Bejaia, a indiqué que les recherches scientifiques contribuent à l'optimisation des produits oléicoles, notamment l'olive de table, afin de répondre aux exigences de la qualité.

APS

MILA
139 hectares destinés à la concession agricole

Une surface de 139 hectares de terres agricoles du domaine privé de l'Etat a été réservée pour la concession agricole dans la wilaya de Mila, a-t-on appris lundi auprès du directeur local de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Fouad Bounab. Dans une déclaration à l'APS, en marge des activités de célébration de la journée mondiale de l'alimentation (16 octobre) à l'université Abdelhafid Boussouf, la même source

a précisé que ces 139 hectares répartis sur trois exploitations de la commune d'Oued Athmania sont mis à la disposition des investisseurs agricoles dans le cadre de la concession. Le même responsable a précisé que les investisseurs peuvent déposer les dossiers de leurs candidatures via la plateforme numérique onta.dz à compter d'aujourd'hui. Rappelant les efforts de l'ONTA en matière d'assainissement du foncier

agricole, le même cadre a indiqué que 23 exploitations agricoles d'une superficie totale de 375 hectares relevant du domaine privé de l'Etat ont été récupérées et seront mises à la disposition des investisseurs potentiels sur la plateforme de l'ONTA au terme des procédures requises. Le directeur de l'ONTA a souligné en outre que 4.202 actes de concession ont été remis à ce jour pour l'exploitation des exploitations

agricoles (individuelles, collectives ou situées dans des périmètres d'irrigation). Après la visite de l'exposition tenue à l'occasion pour présenter les capacités agricoles de la wilaya, les autorités locales ont supervisé la remise d'actes de concession à des bénéficiaires de plusieurs communes.

R E.

JIJEL
Rencontre de coordination portant sur les sites adaptés à la culture des bananiers

Une rencontre de coordination pour étudier et désigner les sites adaptés à la culture des bananiers dans la région de Jijel et évaluer les potentialités agricoles et techniques des terres concernées a été tenue lundi au siège de la wilaya, a-t-on appris auprès des services de wilaya.

La rencontre qui a regroupé le wali de Jijel, Ahmed Meguelati avec des représentants du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

s'inscrit dans le cadre de "l'étude de la désignation des sites les plus propices pour la culture des bananiers dans la wilaya et l'évaluation de leurs potentiel agricole et technique", a indiqué la même source. La surface cultivée des bananiers dans la wilaya de Jijel atteint actuellement 20 hectares avec 25 projets privés de culture sous serre multi-chapelles, a indiqué à l'APS le président de la chambre locale de l'agriculture, Toufik Beka. Selon la même source, certains investisseurs ont lancé afin de développer cette culture des initiatives de "culture

tissulaire", une technique de production en laboratoire de plants identiques de banane à haut rendement. La chambre locale de l'agriculture œuvre pour le succès de la démarche du ministère de tutelle visant à étendre les surfaces de culture des bananiers, a ajouté M. Beka relevant que la wilaya de Jijel possède les atouts nécessaires pour le succès de ce programme dont un climat approprié, l'encadrement humain et la maîtrise de l'itinéraire technique de cette culture.

APS

Comment le choc pétrolier est devenu une arme contre l'État-providence

La guerre, le chaos du dollar et la flambée des prix du pétrole ont alimenté l'inflation des années 1970. Les travailleurs et l'État-providence ont été tenus pour responsables. Alors que la guerre fait à nouveau grimper les prix du pétrole, cette histoire continue de limiter notre perception de ce que la société peut se permettre.

2^e partie

Par Oskar Brandt (*)

Les États-Unis, en revanche, émettaient la devise dans laquelle le pétrole était coté. Ils pouvaient donc payer leurs importations et emprunter à l'étranger dans leur propre devise – des privilèges particuliers dont ne bénéficiaient pas les autres États. Le pétrodollar n'a pas remplacé l'or en tant que garantie officielle du dollar. Mais il a renforcé une autre forme de pouvoir structurel. L'or avait contraint les pays en leur imposant un ancrage monétaire rare. Le nouveau système du pétrodollar obligeait les pays acheteurs de pétrole à se procurer des dollars, tandis que les producteurs de pétrole réinjectaient une grande partie de leurs excédents dans les banques américaines et les titres d'État américains. Le pétrole a contribué à consolider la position existante du dollar en tant que monnaie de réserve mondiale. Cet ordre a poussé les pays, en particulier les plus pauvres et les plus endettés, à rechercher des recettes d'exportation, à emprunter en dollars et à adapter leurs politiques aux taux d'intérêt américains. Il a également incité les États-Unis à défendre la position mondiale du dollar par des sanctions, des alliances et bien souvent, la guerre. Mais les États-Unis n'avaient pas besoin d'une hégémonie monétaire fondée sur le pétrole pour rester immensément riches. La main-d'œuvre, les ressources naturelles, la technologie et la capacité de production américaines auraient suffi à maintenir une prospérité extraordinaire. Ils ont néanmoins choisi la domination plutôt qu'un système international plus équitable.

L'alibi de la stagflation

La crise pétrolière a popularisé un terme relativement nouveau : la stagflation. Les prix ont augmenté tandis que la croissance ralentissait et que le chômage s'accroissait. Cela remettait en cause une interprétation simpliste d'après-guerre de la courbe de Phillips, que les économistes utilisent pour représenter la relation entre l'inflation et le chômage. De nombreux économistes avaient interprété cette relation comme la preuve que les gouvernements pouvaient accepter un certain niveau d'inflation en échange d'une baisse du chômage. Cependant, dans les années 1960, Milton Friedman et Edmund Phelps avaient soutenu que l'État ne pouvait pas faire baisser le chômage en dessous d'un niveau prétendu « naturel » sans provoquer une hausse de l'inflation. Lorsque le choc pétrolier a éclaté,

Friedman et ses partisans ont déclaré qu'ils avaient raison et que John Maynard Keynes avait tort. Mais ils ont changé la donne. La stagflation a peut-être justifié leur avertissement selon lequel le modèle de Phillips ne pouvait servir de cadre permanent pour les choix politiques. Elle n'a pas démontré que le plein emploi, l'investissement public ou le bien-être social étaient devenus impossibles. Un modèle simpliste n'avait pas réussi à expliquer une crise mondiale de l'énergie et des devises, mais le keynésianisme dans son ensemble n'avait pas été réfuté.

Au Royaume-Uni, par exemple, les syndicats ont choisi de tenter de compenser les effets du choc pétrolier pour leurs adhérents en exigeant des hausses salariales. Le gouvernement a réagi par des contrôles des prix et des salaires, des négociations avec les syndicats et des coupes dans les dépenses publiques. Les revendications salariales pouvaient entraîner des hausses de prix dans l'ensemble de l'économie, mais elles n'étaient pas à l'origine du choc pétrolier. Les gouvernements ont choisi de ne pas adapter de manière pragmatique la politique keynésienne aux circonstances (par exemple, par le biais d'accords salariaux coordonnés, de contrôles temporaires des prix ou d'une augmentation des impôts). Au lieu de cela, les responsables politiques de tous bords ont préféré privilégier une faible inflation plutôt que le plein emploi et des salaires décents.

Keynes n'avait jamais promis que l'État pourrait acheter des quantités illimitées de pétrole, de main-d'œuvre ou de matières premières sans provoquer de hausses de prix. Son idée centrale était que l'État pouvait mobiliser des ressources inutilisées lorsque la demande privée faisait défaut. La crise pétrolière posait un problème différent : elle touchait le côté « offre » de l'économie. Elle exigeait une régulation temporaire de la politique énergétique, des contrôles des prix, des investissements, des restructurations et une répartition équitable des coûts inévitables. Elle n'exigeait pas d'austérité permanente.

Des usines à la finance

La crise a également posé un choix quant à l'utilisation de la capacité productive de l'industrie d'après-guerre. Selon l'historien des affaires Alfred Chandler, les grandes entreprises étaient devenues si efficaces dans les années 1960 que la surproduction faisait baisser les prix et les bénéfices. Cette capacité productive aurait pu être réorientée vers les besoins sociaux. L'État aurait pu financer une restructuration industrielle en échange d'emplois sûrs et d'objectifs sociaux plus larges,

comme en Suède après 1931. Un compromis similaire aurait même pu utiliser la crise énergétique comme point de départ pour entamer une transition écologique.

Au lieu de cela, la baisse des bénéfices et la crise pétrolière ont renforcé l'existence du capital financier en matière de rendements rapides. Plutôt que de mettre cette capacité productive au service d'objectifs socialement utiles par le biais d'une planification démocratique, les entreprises ont tenté de rétablir leur rentabilité par des fermetures d'usines, des licenciements, une compression des salaires et un recentrage sur la finance. La leçon avait été tirée : une offre rare pouvait maintenir les prix et les bénéfices à un niveau élevé.

Un pays peut manquer de main-d'œuvre, d'électricité, de matériaux et de ressources naturelles. Ce sont là des limites réelles. Mais un État disposant de sa propre monnaie n'a pas à attendre que des milliardaires ou des banques créent sa monnaie.

L'anthropologue David Graeber a montré comment une bureaucratie inutile perturbe le fonctionnement des organisations, tandis que le journaliste spécialisé en neurosciences David Rock a expliqué comment la pression constante et les hiérarchies nuisent à la concentration, au jugement, à la coopération et à la résolution des problèmes. Un rythme de travail plus intense peut donc réduire l'efficacité réelle tout en exerçant une pression sur les employés. Le culte d'un travail toujours plus intense remplissait une fonction économique, même s'il ne parvenait pas à produire davantage.

Les détracteurs du keynésianisme ont transformé la stagflation en arme idéologique. La conjonction de la guerre, de la pénurie de pétrole et des turbulences monétaires est devenue la preuve que l'État-providence avait échoué. Au lieu d'adapter de manière pragmatique les politiques keynésiennes à l'évolution de la situation, la faible inflation est devenue l'objectif primordial, rendant « impossible » le plein emploi et la hausse des salaires.

Des recherches plus récentes ont encore affaibli l'argument selon lequel un faible taux de chômage entraîne automatiquement l'inflation. Les conséquences de la pandémie de Covid ont réaffirmé ce point : l'inflation a résulté de perturbations dans les chaînes de production et d'approvisionnement, de chocs énergétiques et de l'incapacité à développer les capacités de production. Il ne s'agissait pas simplement du fait que les gens avaient un emploi ou bénéficiaient d'une trop grande sécurité économique. En effet, ce que l'on a qualifié de « spirales salaires-prix » n'était souvent que des « spirales bénéfices-prix ».

Les deux visages de la contre-révolution

Les États-Unis ont utilisé non seulement le commerce, les prêts et le dollar pour renforcer leur puissance, mais aussi la Central Intelligence Agency (CIA), la pression économique et le soutien à des coups d'État militaires. L'exemple le plus frappant est celui du coup d'État chilien de 1973. Les Chiliens avaient élu le socialiste Salvador Allende à la présidence. Il souhaitait prendre le contrôle des mines de cuivre et mener une politique économique indépendante. Le président américain Richard Nixon craignait qu'une transition démocratique réussie vers le socialisme n'incite d'autres pays à suivre l'exemple du Chili.

Nixon ordonna à la CIA de faire « hurler » l'économie chilienne. Les États-Unis suspendirent leur aide et leurs crédits, financèrent les partis d'opposition et les médias, et utilisèrent la CIA pour déstabiliser le gouvernement d'Allende. La crise s'aggrava alors que grèves et conflits secouaient le pays.

Le 11 septembre 1973, le général Augusto Pinochet s'empara du pouvoir. L'armée renversa Allende et imposa une dictature brutale de droite. Les États-Unis contribuèrent à créer les conditions propices au coup d'État. Pinochet ouvrit alors l'économie à des expériences néolibérales qui favorisaient de puissants intérêts privés.

Le Chili n'était pas un cas isolé. En 1954, la CIA a renversé le gouvernement élu du Guatemala après que les réformes agraires du président Jacobo Árbenz eurent menacé les grands propriétaires terriens et la United Fruit Company. Au milieu des années 1960, Washington a soutenu l'armée indonésienne dans son écrasement du Parti communiste et du mouvement syndical de gauche, ce qui a donné lieu à des massacres brutaux. Dans les années 1980, les États-Unis ont armé et soutenu les contras dans leur guerre contre le gouvernement sandiniste du Nicaragua.

Les États-Unis se sont opposés à maintes reprises aux gouvernements qui tentaient de contrôler leur propre économie et d'échapper à leur orbite politique. La crise pétrolière n'a peut-être pas créé la machine impériale, mais elle lui a fourni de puissants instruments. À mesure que les prêts en pétrodollars et la dette libellée en dollars se développaient, Washington avait toute latitude pour combiner pression financière, actions secrètes et puissance militaire afin de faire échouer les projets de développement indépendants et d'attirer plus étroitement les pays dans sa sphère d'influence.

(A suivre)

TUNISIE/PROJET DE BUDGET 2027

Une séance préparatoire mercredi à l'Assemblée

La commission des finances et du budget de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) tiendra, mercredi 21 octobre 2026 à 9h30, une séance préparatoire consacrée au projet de budget de l'État pour 2027. Le bureau de l'Assemblée des représentants du peuple a transmis, vendredi 16 octobre 2026, le projet de loi de finances pour 2027 et le projet de budget économique pour la même année à la commission des finances et du budget. Dans ce cadre, le bureau a également réparti les missions et les missions spéciales prévues dans le projet de budget de l'État pour 2027 entre les commissions permanentes. Le bureau a fixé au mardi 27 octobre 2026 la séance plénière d'ouverture de la cinquième session ordinaire de la législature 2026-2027. Il a également examiné son ordre du jour.

COOPÉRATION
Le Fonds koweïtien de développement disposé à financer de nouveaux projets en Tunisie

Le ministre de l'Équipement et de l'Habitat, chargé de la gestion du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Salah Zouari, a examiné avec une délégation du Fonds koweïtien pour le développement économique arabe les perspectives de coopération et le financement de nouveaux projets de développement en Tunisie. La rencontre s'est tenue lundi, à l'occasion d'une visite de travail de la délégation du Fonds en Tunisie, selon un communiqué du ministère publié dans la soirée. Les discussions ont notamment porté sur les projets financés par le Fonds koweïtien dans les domaines routier et des infrastructures, ainsi que sur les possibilités de renforcer la coopération bilatérale à travers le financement de nouveaux projets. Salah Zouari a salué les relations entre la Tunisie et le Koweït, tandis que les représentants du Fonds ont réaffirmé leur disposition à soutenir davantage la Tunisie et à participer au financement d'autres projets de développement. Le directeur général des Ponts et Chaussées ainsi que plusieurs cadres du ministère ont également pris part à cette rencontre.

R I

ÉGYPTE

La Banque du Caire lance les souscriptions pour son introduction en Bourse

Cette phase permet aux investisseurs de soumettre leurs demandes d'achat d'actions afin de permettre à la banque de définir le prix définitif de ces dernières. Celui-ci sera annoncé le lundi 26 octobre et devrait se situer entre 4,82 à 5,30 livres égyptiennes par action. Le produit de cette offre de base devrait générer entre 22,1 et 24,25 milliards de livres égyptiennes pour une participation à 30 % et jusqu'à 36,4 milliards de livres en cas d'augmentation de la participation à 45 %.

La Banque du Caire a officiellement ouvert, lundi 19 octobre, le carnet d'ordres pour son introduction en bourse sur la Bourse égyptienne (EGX), proposant une participation initiale de 30 % avec une option d'extension à 45 %, selon un communiqué officiel. L'offre de base porte sur environ 4,575 milliards d'actions, assortie d'une fourchette indicative de prix allant de 4,82 à 5,30 livres égyptiennes par action, valorisant ainsi la banque entre 73,5 et 80,8 milliards de livres. Le produit de cette offre de base devrait générer entre 22,1 et 24,25 milliards de livres égyptiennes, avec une levée potentielle totale s'élevant à 36,4 milliards de livres en cas d'augmentation de la participation à 45 %. La majorité des actions est destinée aux investisseurs institutionnels et qualifiés, tandis que 1,5 % du capital, soit 228,75 millions d'actions, est réservé aux investisseurs particuliers égyptiens. Cette tranche atteint une valeur estimée à 1,21 milliard de livres égyptiennes si on se base sur le haut de la fourchette de prix. L'Autorité égyptienne de

régulation financière (FRA) a approuvé, dimanche 18 octobre, le document d'information relatif à l'opération, ouvrant ainsi la voie au lancement des souscriptions. Cette phase permet aux investisseurs de soumettre leurs demandes d'achat d'actions. À son issue, le prix définitif de l'offre sera fixé et annoncé le lundi 26 octobre. Après l'attribution des actions aux souscripteurs, les premières transactions sur la Bourse égyptienne (EGX) sont prévues en novembre 2026, sous réserve de l'approbation définitive du Conseil des ministres, conformément à la loi n° 170 de 2025. Selon un communiqué de la banque, les sociétés égyptiennes CI Capital for Investment Banking et EFG Hermes, principale banque d'investissement au Moyen-Orient, ont été engagées pour coordonner, piloter et structurer l'offre d'introduction en bourse. Cette opération majeure, menée sous la direction de son PDG Hussein Abaza, s'inscrit dans la continuité des engagements pris par l'Égypte auprès du Fonds monétaire International (FMI) dans le cadre de son programme de prêts de 8 mil-

liards de dollars, dont l'échéance est fixée à la mi-décembre 2026.

Un contexte de réformes et de cessions d'actifs

Fondée en 1952 et devenue la troisième banque publique du pays derrière la Banque Nationale d'Égypte et la Banque Misr, la Banque du Caire consolide cette introduction par des indicateurs financiers solides. Au premier semestre de 2026, l'établissement a dégagé un bénéfice net après impôts de 8,94 milliards de livres pour un produit net bancaire de 18,79 milliards de livres, s'appuyant sur un réseau de 242 agences au service de 3,2 millions de clients. Ce projet d'introduction en bourse intervient après des reports successifs dus à la volatilité des marchés et à des désaccords sur la valorisation, à l'instar des discussions infructueuses menées en juin 2025 avec Emirates NBD. Il témoigne de la volonté du gouvernement d'accélérer sa politique de privatisation visant à élargir la participation du secteur privé, à attirer les capitaux étrangers et à stimuler l'économie nationale. R I/Agence

MAURITANIE

Hausse de 16% des exportations de gaz naturel liquéfié au 3^e trimestre 2026

Les exportations mauritaniennes de gaz naturel liquéfié (GNL) ont enregistré une hausse de 16% au troisième trimestre 2026, rapportent des médias en citant des données de la plateforme spécialisée «Attaqa». Le pays maghrébin a exporté environ 603 000 tonnes de GNL entre juillet et fin septembre 2026, contre 521.000 tonnes durant la même période de 2025, soit une augmentation de 82.000 tonnes en glissement annuel, a précisé la

même source. Le volume total des exportations mauritaniennes de GNL s'est établi à près de 1,97 million de tonnes au cours des neuf premiers mois de 2026, soit une envolée de plus de 139% par rapport à la même période de l'année précédente, durant laquelle elles avaient atteint 823.000 tonnes. Toutefois, le mois de septembre dernier a enregistré, pour la première fois depuis le début des expéditions

mauritaniennes vers les marchés internationaux, début 2025, un léger recul de 0,5% des exportations en glissement annuel. Les données font également état de changements notables dans le classement des pays importateurs de GNL mauritanien au troisième trimestre 2026, montrant que la Chine et le Bangladesh sont en tête, concentrant à eux deux 48% des exportations totales. La Mauritanie a entamé, début 2025,

la production commerciale de gaz naturel à partir du champ gazier offshore «Grand Tortue Ahmeyim» (GTA), exploité conjointement avec le Sénégal. Depuis lors, le pays procède à la liquéfaction et à l'exportation du gaz à travers une unité flottante de liquéfaction, dont la capacité opérationnelle atteint 2,5 millions de tonnes par an.

R I.

CLASSEMENT DES MEILLEURES ZONES FRANCHES

La Zone économique du canal de Suez, première en Afrique et septième à l'international

Ce couronnement international, obtenu parmi 79 zones libres et économiques à travers le monde, consacre la vision de la SCZone qui ambitionne de devenir une destination d'investissement de premier plan à l'échelle mondiale et un pôle intégré pour l'industrie et la logistique. La Zone économique du canal de Suez s'est hissée à la première place à l'échelle africaine et la septième à l'échelle internationale dans le classement « Global Free Zones 2026 » des meilleurs zones franches du monde, établi par le site "fDi Intelligence", une publication du groupe international "Financial Times", selon un communiqué de la Zone économique du canal de Suez (SCZone), lundi 19 octobre.

« Cette distinction, en dépit des défis géopolitiques mondiaux, vient couronner les efforts de l'État égyptien et constitue une nouvelle attestation de la réussite du parcours de réforme économique du pays, de sa stabilité politique, ainsi que des démarches promotionnelles et opérationnelles de la stratégie de la Zone économique du canal de Suez », indique le communiqué. Et d'ajouter que la stratégie de la SCZone vise à attirer les investissements mondiaux, à implanter l'industrie dans les secteurs ciblés et à offrir des opportunités d'emploi à la jeunesse égyptienne. Ce couronnement international, obtenu parmi 79 zones franches et économiques à travers le

monde, consacre la vision de la SCZone qui ambitionne de devenir une destination d'investissement de premier plan à l'international et un pôle intégré pour l'industrie et la logistique. Cette position est consolidée par des infrastructures et des équipements répondant aux normes internationales, l'intégration des ports avec les zones industrielles, l'accélération de la transition numérique et la facilitation des services d'investissement. Cette reconnaissance témoigne de la confiance du monde des affaires international dans le climat d'investissement en Égypte en général, et dans la Zone économique du canal de Suez en particulier.

OAA

Quels sont les pays africains affichant les taux de pénétration de l’assurance les plus élevés

Hormis deux marchés matures, les taux de pénétration de l’assurance restent très modestes sur le continent, en raison du poids important de l’économie informelle, de la faiblesse des revenus des populations et de la persistance de plusieurs freins culturels.

L’Afrique du Sud et la Namibie sont les pays qui affichent les taux de pénétration de l’assurance les plus élevés en Afrique, grâce notamment à la maturité des segments de l’assurance-vie et de l’épargne-retraite, selon le rapport annuel 2026 de l’Organisation des assurances africaines (OAA), publié le 13 octobre. La pénétration de l’assurance, qui désigne le rapport entre le montant total des primes d’assurance brutes et le produit intérieur brut (PIB), a atteint 11,5 % en Afrique du Sud, soit l’un des taux les plus élevés à l’échelle mondiale. En Namibie, ce taux s’est établi à 7,4 %. Ces deux pays d’Afrique australe sont les seules économies du continent dont le ratio entre les primes d’assurance brutes et le PIB se situe au-dessus de la moyenne mondiale. Cette performance s’explique par une combinaison de facteurs historiques, structurels et culturels profondément ancrés dans ces deux économies interconnectées, notamment la prédominance des régimes de retraite par capitalisation et la sophistication des marchés financiers. Avec un taux de pénétration de l’assurance de 3,9 %, le Maroc occupe la troisième place du classement, devant le Kenya (2,4 %), la Tunisie

(2,34 %), le Sénégal (1,51 %), le Mozambique (1,27 %), la Côte d’Ivoire (1,17 %) et le Burkina Faso (1,16 %). Le Cameroun ferme, quant à lui, le top 10 africain, avec un taux de 0,88 %. Le rapport révèle également une très forte concentration des primes d’assurance-vie sur le continent. L’Afrique du Sud reste le leader incontesté du secteur, avec 43,78 milliards de dollars, soit plus de 75 % du total des primes d’assurance-vie émises sur le continent. Le Maroc suit de très loin, avec 3,14 milliards de dollars. Vient ensuite le Kenya (1,82 milliard de dollars), la Namibie (785 millions de dollars) et l’Égypte (754 millions de dollars). Dans la majeure partie du continent, l’assurance-vie reste un produit de protection destiné à une petite minorité de salariés plutôt qu’un instrument d’épargne accessible à l’ensemble de la population. L’Algérie illustre parfaitement cette réalité. Dans cet État pétrolier d’Afrique du Nord, les primes d’assurance-vie, qui s’élèvent à 172 millions de dollars, représentent moins de 14 % des primes d’assurance dommages.

La capacité des réassureurs demeure limitée

La forte concentration des primes d’assurance-vie explique les perspectives de croissance inégales de cette branche en Afrique. La croissance de l’activité d’assurance-vie en Afrique du Sud devrait se limiter à 1 % en moyenne par an, contre un rythme beaucoup plus rapide dans les pays où le marché est moins mature, comme le Kenya (5 %) et la Tanzanie (10 %). Dans la branche de l’assurance dommages, également appelée IARD (incendie, accidents et risques divers), les primes sont moins concentrées. L’Afrique du Sud reste en tête, avec 13,27 milliards de dollars. Six marchés dépassent le milliard de dollars, contre trois seulement dans la branche de l’assurance-vie : l’Afrique du Sud, le Maroc (3,60 milliards de dollars), le Kenya (1,75 milliard de dollars), l’Égypte (1,56 milliard de dollars), l’Algérie (1,26 milliard de dollars) et le Nigeria (1,037 milliard de dollars). Cette concentration moins marquée s’explique par le fait que la demande d’assurance dommages est tirée par la présence d’actifs assurables (gisements de pétrole, centrales électriques, sites industriels, etc.) et par les garanties obligatoires, comme la responsabilité civile automobile.

SÉNÉGAL

Une nouvelle instance pour harmoniser les projets numériques de l’État

Guichet unique, interconnexion des systèmes publics et dématérialisation du courrier administratif figurent parmi les projets engagés par le Sénégal. Leur mise en œuvre s’accompagne d’un dispositif destiné à mieux coordonner l’action numérique des administrations. Le Sénégal prévoit de porter la contribution du numérique à 15 % de son produit intérieur brut et de créer 150 000 emplois directs d’ici 2034. Pour accompagner ces ambitions, le pays s’est doté d’un Comité de gouvernance du numérique (GouVNum), installé vendredi 16 octobre par le Premier ministre Ahmadou Al Aminou

Mohamed Lô, afin de coordonner les initiatives numériques de l’État. Placé sous l’autorité du Premier ministre, le GouVNum réunit des représentants des ministères sectoriels et des structures parapubliques. Le ministère des Télécommunications et du Numérique en assure le secrétariat permanent. Le comité a notamment pour mission d’assurer la cohérence des projets publics, de rationaliser l’allocation des ressources consacrées au numérique et de renforcer la sécurité des systèmes d’information. Ces missions s’inscrivent dans le cadre du New Deal technologique, qui

décline le volet numérique de l’Agenda national de transformation « Sénégal 2050 ». La stratégie prévoit également la dématérialisation de 90 % des procédures administratives, une couverture de 90 % du territoire en connectivité et l’attribution d’une identité numérique à 90 % des citoyens à l’horizon 2034. La mise en place du GouVNum vise à mieux articuler les initiatives des différentes administrations autour de ces objectifs. Son rôle sera notamment de favoriser une utilisation cohérente des ressources publiques et de renforcer la coordination entre les structures engagées dans la trans-

formation numérique du pays. Cette nouvelle instance intervient après le lancement de plusieurs chantiers de modernisation de l’administration sénégalaise. En mars, le gouvernement a lancé sept projets structurants du New Deal technologique, notamment le guichet unique e-Sénégal, l’interopérabilité des systèmes d’information publics et la dématérialisation du courrier administratif. Le GouVNum vient ainsi compléter ces initiatives en donnant un cadre de coordination aux projets numériques conduits par les différentes administrations.

R. I.

URANIUM

Les retards des futures mines africaines repoussent les revenus attendus par les États

Dans un projet minier, découvrir un gisement exploitable n’est que la première étape vers la production. Les autorisations réglementaires, le financement de la construction et les conditions du marché déterminent aussi le rythme du développement et le moment où les États peuvent en tirer des bénéfices. En Mauritanie, Aura Energy a reconnu, le vendredi 16 octobre, ne pas avoir respecté le délai de 24 mois prévu pour lancer la production d’uranium sur son projet Tiris, après l’octroi du permis d’exploitation. Au-delà du cas de cette compagnie australienne, cet épisode illustre les retards qui affectent le développement des futures mines d’uranium en Afrique, et repoussent par conséquent les retombées économiques attendues par les pays hôtes. De la Mauritanie au Niger, des délais allongés. Le même jour, Deep Yellow a annoncé le report au-delà du quatrième trimestre 2026 de

la décision finale d’investissement (FID) de Tumas, son projet d’uranium en Namibie. Initialement attendue en mars 2025, cette étape avait déjà été repoussée, la compagnie privilégiant un développement par étapes, dans l’attente de conditions de marché plus favorables pour le combustible nucléaire. Malgré le permis minier obtenu en septembre 2023 et des « fondamentaux solides sur le marché mondial de l’uranium », Deep Yellow invoque désormais la faiblesse des marchés de capitaux, qui limite ses possibilités de financement. Le décalage est encore plus marqué à Tiris, où le calendrier initial prévoyait une FID au quatrième trimestre 2023 et une première production dès décembre 2024. En décembre 2024, Aura Energy avait déjà reporté ces échéances, visant alors une décision d’investissement au premier trimestre 2025 et une production fin 2026 ou début 2027. Le calendrier présenté la semaine dernière repousse désormais la mise en production à

fin 2028, soit environ deux ans après la décision d’investissement, attendue d’ici fin 2026. Aura explique ce nouveau décalage par des difficultés techniques dans la finalisation du procédé de traitement du minerai, tandis que le financement du projet reste à mobiliser. Au Niger, le projet Dasa du canadien Global Atomic a lui aussi vu son calendrier repoussé, sous l’effet notamment des difficultés de financement et des contraintes logistiques apparues après le coup d’État militaire de juillet 2023. Alors que l’étude de faisabilité prévoyait l’achèvement de la construction fin 2025, la compagnie vise désormais le premier semestre 2028, puis la mise en service au second semestre. L’approbation, en septembre dernier, d’un financement de l’agence américaine DFC pouvant atteindre 414,2 millions USD constitue une avancée, mais le décaissement reste à finaliser.

Agence

SORGHO La percée brésilienne met le Nigeria sous pression

Le Brésil écoule désormais son sorgho en Chine, tandis que sa production accélère. Au Nigeria, la récolte progresse, mais la productivité patine. Derrière la bataille du classement mondial se dessinent deux trajectoires agricoles différentes. En 2026/2027, le Nigeria devrait produire 7 millions de tonnes de sorgho, soit 500 000 tonnes de plus qu’un an auparavant, selon les dernières données du Département américain de l’Agriculture (USDA). Cette progression lui permettrait de retrouver sa place de deuxième producteur mondial, devant le Brésil, dont la récolte est attendue à 6,5 millions de tonnes. Le pays sud-américain lui avait ravi ce rang en 2025/2026. Si cette perspective est encourageante pour la filière nigériane, l’heure est à la prudence. Les données pourraient encore être révisées dans les prochains mois. Au-delà de ces ajustements, les analystes s’interrogent surtout sur la capacité du premier producteur africain à tenir la course face à un concurrent brésilien qui conjugue hausse de la production, développement des débouchés industriels et accès au marché chinois.

Quand une culture de complément devient une filière commerciale

En 2017/2018, le Nigeria produisait 6,93 millions de tonnes de sorgho, soit plus de trois fois la production du Brésil (2,1 millions de tonnes). Ce temps semble désormais révolu. En dix ans, la production du pays sud-américain a plus que triplé, portée notamment par un calendrier agricole favorable. Dans la première économie d’Amérique latine, le sorgho est généralement cultivé après la récolte du soja. Il permet ainsi de valoriser une seconde saison, notamment lorsque la récolte de soja intervient trop tard pour semer le maïs dans de bonnes conditions. Sa résistance au stress hydrique et son adaptation à des sols moins fertiles en font une option intéressante pour les producteurs confrontés à une fenêtre de culture raccourcie. L’équation économique soutient cette adoption. Selon l’USDA, le sorgho se vend au Brésil à un prix équivalant à 80 à 85 % de celui du maïs, mais ses coûts de production sont inférieurs de 20 à 30 % à ceux du maïs de seconde saison. À cela s’ajoute un regain d’intérêt pour la céréale en Chine. Dans ce pays, le sorgho peut remplacer le maïs dans l’alimentation animale lorsque son prix est plus avantageux. Pour réduire les coûts des éleveurs, dont les marges sont sous pression, les fabricants d’aliments se tournent vers les céréales les plus compétitives. Cette situation dans l’industrie animale, conjuguée aux besoins d’importation liés à la production de l’alcool traditionnel baijiu, ouvre de nouveaux débouchés aux exportateurs de sorgho, notamment brésiliens.

MARCHÉS EN ASIE

La tech et l’IA plombent les Bourses, le pétrole résiste

Les Bourses asiatiques ont de nouveau ouvert en berne mardi, toujours plombées par les titres tech dans un contexte d'incertitude persistante autour de l'IA, tandis que les prix du pétrole sont restés hauts, sur fond d'inquiétude quant au niveau des flux d'hydrocarbures sortant du Moyen-Orient.

Séoul et Tokyo ont de nouveau subi le plus gros des ventes, les géants des puces SK hynix, Samsung et Kioxia ayant encaissé un nouveau coup dur en raison d'une sortie massive d'un secteur qui avait enregistré des gains fulgurants au cours du premier semestre de l'année.

Fortes pertes pour SoftBank à Tokyo

Depuis les sommets records atteints en juin, les investisseurs s'interrogent sur les valorisations élevées et sur le moment où les entreprises verront des retours, s'il y en a, sur les sommes colossales dépensées pour prendre de l'avance dans la course à l'intelligence artificielle (IA). L'anxiété concernant le niveau d'endettement de certaines entreprises commence également à faire sourciller à mesure que les taux d'intérêt augmentent à travers le monde, exerçant une pression sur leurs finances. Vers 03H10 GMT, l'indice Kospi de la Bourse de Séoul chutait de 2,72 %, Samsung étant en baisse d'environ 1,5 % et SK Hynix de 3 %. A Tokyo, l'indice de référence Nikkei lâchait 0,62 %, Kioxia perdant 1,58 % et SoftBank, géant japonais de l'investissement dans les technologies,

plongeait de plus de 5 %. Des pertes étaient également enregistrées à Hong Kong (-0,94 %) et Singapour (-0,37 %). À la Bourse de Taipei, TSMC évoluait également dans le négatif, bien que l'indice Taiex se montre plus résilient (+0,02 %). Ces ventes ont eu lieu malgré une journée positive à Wall Street lundi, où le Nasdaq a enregistré une solide hausse grâce aux gains d'Amazon, de Microsoft et de Nvidia. L'indice Philadelphia Semiconductor, très suivi, a grimpé de 1,6 %, mettant fin à huit jours de baisse, selon Bloomberg. L'attention se porte désormais sur la publication des résultats financiers, Meta et Tesla devant les dévoiler cette semaine. Cependant, des analystes ont souligné que les investisseurs s'attendent à des résultats de plus en plus excellents pour justifier ces grosses valorisations. "Le marché ne se contente plus de négocier les chiffres bruts de manière isolée", estime Stephen Innes, de SPI Asset Management, "il négocie l'écart entre ce que les entreprises gagnent aujourd'hui et ce qu'elles doivent encore dépenser pour faire tourner la machine de l'IA demain". Un avis partagé par Chris Weston, de

Pepperstone, pour qui le marché a "besoin de la certitude que l'énorme capital déployé générera des rendements supérieurs au coût de son financement". "Sans cette confiance, les rebonds risquent de devenir des occasions de réduire son exposition plutôt que de la renforcer", prévient-il.

Le baril de Brent autour de 110 dollars

Les prix du pétrole ont résisté sur la séance asiatique, alors que l'Iran a accusé les États-Unis d'être responsables de "l'insécurité" dans le détroit d'Ormuz. Vers 03H10 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre progressait de 0,40 % à 109,99 dollars. Son équivalent américain, le West Texas Intermediate, pour livraison en novembre, était à l'équilibre (-0,02 %) à 103,64 dollars.

Le premier vice-président iranien Mohammad Reza Aref a déclaré que Téhéran devait imposer son contrôle sur le détroit d'Ormuz pour en maintenir la sécurité, a indiqué l'agence de presse officielle Irna. Il a affirmé que les nations amies pourraient bénéficier d'un passage sécurisé, mais que les États-Unis "sont désormais la cause de la situation actuelle et doivent en payer le prix". Sur les marchés des changes, l'euro est resté stable face au dollar mais demeure sous pression alors que la France et l'Italie sont secouées par de violentes manifestations contre la vie chère, qui ont ravivé les inquiétudes concernant leurs économies et fait grimper les rendements des obligations souveraines. La Bourse de Paris a lâché 1,11% en clôture la veille, et celle de Milan 1,55%.

Agence

BOURSE ZÜRICH

En vert et contre toutes

La Bourse suisse a ouvert mardi sur une note positive, nonobstant la dégringolade de son nouveau poids lourd ABB. Le conglomérat d'électrotechnique a pourtant livré une performance trimestrielle plus qu'honorable entre juillet et fin septembre. La bonne tenue de l'indice phare de la place zurichoise contrastait avec le repli de ceux de ses consoeurs européennes. Paris cédait ainsi 0,17%, Francfort 0,36% et Londres 0,185%. "Malgré le rebond des valeurs technologiques américaines hier soir, les investisseurs restent prudents avant les publications de Netflix, Meta et Tesla, qui permettront de mesurer la solidité des perspectives bénéficiaires du secteur," indique John Plassard, responsable de l'investissement chez Cité Gestion. A 09h15, le Swiss Market Index (SMI) s'enrobait de 0,13% à 14'387,59 points. Le Swiss Leader Index (SLI) égarait 0,12% à 2303,48 points. Le Swiss Performance Index (SPI) élargi grappillait 0,02% à 20'275,73 points. Sur les trente principales valorisations, vingt progressaient, huit reculaient et Galderma comme SGS se demandaient encore quelle direction adopter. ABB dévissait de 5,7%, au sortir d'une per-

formance trimestrielle dopée au centres de données. La multinationale zurichoise a par ailleurs fondé une coentreprise avec Mitsubishi Electric, qui lui ouvre les portes du marché nippon. Les poids lourds résistaient en faisant bloc. Le bon Roche s'adjugeait 1,4%, profitant d'un double relèvement de sa recommandation par Oddo BHF, devant le paquebot alimentaire Nestlé et l'autre mastodonte pharmaceutique rhénan Novartis (+0,9% chacun). La palme du moment revenait toutefois au géant ophtalmique Alcon (+2,0%). Sur le marché élargi, le spécialiste de la connectique Huber+Suhner (-1,2%), tout comme le constructeur de modules à rayons-X et radiofréquences Comet (+2,8% ont soigné leur croissance cet été. Le facilitateur de distribution DKSH (+2,2%) a vu Kepler Cheuvreux relever son objectif de cours. En délicatesse de longue date avec son parc immobilier allemand, la société d'investissement zurichoise Peach Property (+4,8) prend note du départ prochain de son directeur général. Elle accueille en revanche une nouvelle trésorière, promue à l'interne.

R I.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN



COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 19 Octobre 2026
Valeur : 21 Octobre 2026

BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.4169	134.4319
1	EUR	EURO		151.3938	151.4241
1	GBP	POUND STERLING		179.3421	179.4100
100	JPY	JAPANESE YEN		85.1333	85.1535
1	CNY	CHINESE YUAN		20.1030	20.1062
1	CHF	SWISS FRANC		163.3454	163.4629
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.9674	94.9914
1	DKK	DANISH KRONE		20.2578	20.2616
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.5968	13.5994
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		14.2422	14.2620
1	AED	UAE DIRHAM		36.5949	36.6000
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8178	35.8237
1	KWD	KUWAITI DINAR		436.1353	436.3255
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.8570	45.3078
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.6970	13.6985
1	LYD	LIBYAN DINAR		20.8712	20.9784
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3554	3.3658
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		182.0073	182.0073

PÉNALISÉE PAR LES INQUIÉTITUDES SUR LA TRAJECTOIRE DE LA DETTE FRANÇAISE

La Bourse de Paris recule

La Bourse de Paris recule mardi, toujours pénalisée par les inquiétudes sur la trajectoire de la dette française, dont le taux d'emprunt à dix ans reste proche de son plus haut depuis 2002. L'indice vedette parisien, le CAC 40, cédait 0,52 % vers 10H10, soit un repli de 40,70 points, à 7.827,35 points. Il a cédé 1,11 % lundi, après les violences survenues en marge des manifestations du week-end en France.

Le taux d'emprunt français à dix ans se détendait à peine, à 4,92 % vers 10H10, après avoir terminé lundi à 4,93 %, son plus haut niveau de clôture depuis 2002. L'écart avec le taux allemand, qui mesure la méfiance des investisseurs envers la dette française, restait proche de 1,48 point de pourcentage, tout près de son plus haut niveau de clôture depuis début 2012. "Aujourd'hui la France est le pays de la zone euro qui a le

plus grand écart avec l'Allemagne", a souligné Sebastian Paris Horvitz, directeur de la recherche chez LBP AM. Selon lui, "le débat budgétaire en cours devra réussir la gageure d'apaiser les revendications actuelles tout en réduisant le déficit public pour 2027". "Les violences de ce week-end replacent brutalement la question sociale au cœur du risque français", a estimé de son côté John Plassard, chef de la stratégie d'in-

vestissement chez Cité Gestion Private Bank, pour qui "les marchés ne donnent plus à la France le bénéfice du doute qu'ils lui accordaient encore en 2018", lors de la crise des gilets jaunes. "Même si le gouvernement actuel parvient à faire adopter un budget, l'élection présidentielle de l'an prochain pourrait défaire tout ce qui est décidé aujourd'hui", a prévenu Ipek Ozkardeskaya, analyste chez Swissquote.

L'agence Moody's doit se prononcer vendredi sur la note de la France. À la cote parisienne, les banques poursuivaient leur repli : BNP Paribas perdait 1,11 %, Société Générale 1,32 % et Crédit Agricole 0,78 %. Le secteur technologique était en repli également : STMicroelectronics lâchait 3,08 %, à 39,93 euros, et Soitec 5,02 %, à 122,00 euros.

R I.

CHINE-ÉTATS-UNIS

Les négociations sur les investissements et le commerce s'accélèrent

Selon le SCMP, les équipes de négociation utiliseraient le nouveau Conseil commercial bilatéral comme modèle pour définir la structure, le mandat et le calendrier des réunions du forum d'investissement.

La Chine et les États-Unis accélèrent leurs négociations en vue de définir des accords d'investissement avant le sommet entre les présidents. Xi Jinping et Donald Trump. La réunion est prévue le mois prochain à Shenzhen, en marge du sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC). Le South China Morning Post rapporte que les négociations se poursuivent malgré des obstacles politiques et des désaccords commerciaux, Pékin et Washington cherchant à tirer parti de leurs atouts respectifs pour obtenir des conditions plus favorables à la prolongation de la trêve tarifaire. Selon des sources contactées par le quotidien hongkongais, les négociateurs ont progressé dans les discussions concernant la création d'un Conseil bilatéral d'investissement, mais des difficultés persistent quant à la finalisation d'un ensemble complet d'accords économiques et de structures institutionnelles. Ce sujet avait déjà été abordé lors de la visite d'État de Xi Jinping à Washington le mois dernier, mais les parties n'étaient pas parvenues à un accord. Un Conseil bilatéral du commerce avait alors été officialisé.

Selon le SCMP, les équipes de négociation s'inspireraient du nouvel organisme commercial pour définir la structure, le mandat et le calendrier des réunions du forum d'investissement. Le Conseil du commerce est dirigé, côté américain, par le secrétaire au Trésor. Scott Bessent et du représentant commercial, Jamieson Greer. Pékin est quant à elle représentée par le vice-premier ministre. He Lifeng. La création d'un organisme dédié aux investissements a été annoncée lors du sommet Xi-Trump à Pékin en mai dernier. Cette initiative s'est toutefois heurtée à l'opposition de responsables politiques américains, préoccupés par les conséquences d'une présence accrue de capitaux chinois, notamment dans le secteur automobile. Selon le South China Morning Post, les délégations examinent actuellement une liste restreinte de projets d'investissement chinois potentiels aux États-Unis, dans des secteurs jugés non sensibles. Parmi les domaines envisagés figurent les véhicules électriques, les systèmes de stockage d'énergie par batteries et les infrastructures d'équipements électriques. La question des investissements est intimement liée à la prolongation de la trêve commerciale entre les deux plus grandes économies mondiales. L'accord conclu à Busan, en Corée du Sud, l'année dernière, a été prolongé lors de la visite de Xi Jinping aux États-Unis en septembre, mais seulement jusqu'en janvier 2027. Selon trois sources, Washington et Pékin cherchent à utiliser leurs leviers de négociation respectifs pour maximiser leurs avantages en prévision d'une nouvelle prolongation : les terres rares pour la Chine et les moteurs et composants d'avions pour les États-Unis. L'accord initial avait réduit les droits de douane américains sur certains



produits chinois et suspendu toute nouvelle restriction américaine sur les entreprises ayant des liens avec la Chine. Pékin avait également gelé les contrôles à l'exportation sur les terres rares, tandis que Washington avait rétabli les licences de vente de moteurs à réaction et d'autres composants d'avions. La prolongation de deux mois de la trêve, cependant, aurait laissé Pékin insatisfait, car la Chine souhaite renforcer sa position de négociation sur les engagements d'achat, notamment d'avions Boeing.

Washington, de son côté, cherche à accroître ses approvisionnements en terres rares et à obtenir une augmentation des achats chinois de produits agricoles américains. Lors de la visite de Trump en Chine en mai, Pékin a accepté d'acheter 200 avions Boeing, mais l'accord ne s'est pas encore concrétisé. Selon une source, Pékin pourrait utiliser cette commande comme levier dans les négociations commerciales. Cependant, une annonce d'accord lors du sommet de l'APEC semble improbable, d'après ces mêmes sources, qui prévoient d'éventuelles négociations en amont du sommet du G20 à Miami en décembre. Ces informations concernant des discussions approfondies sur les investissements font suite à un article paru dans un journal hongkongais, selon lequel plusieurs hauts dirigeants d'entreprises américaines manifestent peu d'intérêt pour le sommet de l'APEC et les événements connexes, en raison du manque de précisions à l'ordre du jour et des perspectives limitées de résultats concrets.

Selon des sources bien informées, certains PDG ont déjà renoncé à participer au sommet, faute d'informations précises sur son programme et les réunions prévues. D'autres ont commencé à programmer d'autres engagements, tandis que Pékin a repoussé à plusieurs reprises les délais d'enregistrement des entreprises, signe d'un intérêt jusqu'ici limité. La Chine a invité plusieurs personnalités du monde des affaires américain, notamment celles qui ont accompagné le président Donald

Trump lors de sa visite à Pékin en mai et qui ont assisté au dîner d'État offert à la Maison Blanche en l'honneur du président chinois Xi Jinping en septembre. Parmi elles figurait le PDG de Tesla, Elon Musk, le PDG de Nvidia, Jensen Huang et David Salomon de Goldman Sachs.

Selon une source, Pékin considère les participants aux deux réunions comme des invités de marque, représentant les secteurs industriels américains les plus avancés. La liste des invités comprendrait également des dirigeants d'entreprises américaines implantées en Chine et de grandes entreprises d'autres économies membres de l'APEC. Cependant, des sources ont noté une divergence de vues entre les parties quant à l'organisation des réunions et aux résultats escomptés. Pour certains dirigeants, le forum offre peu d'occasions de discussions directes et d'accords concrets, ce qui rend leur participation moins prioritaire. Selon l'une des sources contactées par le journal, Pékin devrait publier le programme et coordonner plus précisément les itinéraires et les réunions des participants afin de susciter un intérêt accru des entreprises. Ce problème s'inscrit dans le cadre des difficultés de coordination qui sont également apparues lors de la récente visite de Xi Jinping aux États-Unis. Un groupe d'hommes d'affaires chinois, bien que présents à Washington pour le sommet, ont été exclus à la dernière minute de la liste des invités au dîner d'État à la Maison Blanche. Selon de précédents articles du South China Morning Post, cet incident était lié à des problèmes de communication entre les deux capitales, à des désaccords sur le principe de réciprocité et à la position ambiguë de Washington concernant les investissements chinois. Le sommet des chefs d'entreprise de l'APEC se tiendra à Shenzhen les 17 et 18 novembre, suivi du sommet des dirigeants des 21 économies membres, prévu les 18 et 19 novembre. Les participants discuteront de la coopération économique régionale et des questions commerciales.

R i/Agence

ARGENTINE
Excédent commercial extérieur de 2,9 milliards de dollars en septembre

La balance commerciale de l'Argentine a enregistré un excédent de 2,976 milliards de dollars en septembre, selon un rapport de l'Institut argentin de la statistique (INDEC). Ce solde positif représente une augmentation de 2,039 milliards de dollars par rapport au même mois de 2025. L'indice des termes de l'échange a progressé de 5,4 %, « en raison d'une hausse plus marquée des prix à l'exportation que des prix à l'importation », explique le rapport. Les exportations ont totalisé 10,036 milliards de dollars, soit une hausse de 23,5 % sur un an. Cette croissance s'explique par une augmentation des prix de 16,4 % et des volumes de 6,1 %, précise le rapport. Les importations en septembre se sont élevées à 7,060 milliards de dollars, en baisse de 1,8 %. Ce recul est dû à une diminution des volumes de 11,2 %, non compensée par une hausse des prix de 10,4 %.

LOI BUDGÉTAIRE, ORSINI (CONFINDUSTRIA)
Le gouvernement a demandé un plan industriel triennal

« Nous demandons également une section sur les regroupements de petites entreprises, car aujourd'hui le problème de la productivité est généralisé et nous devons donc remettre la productivité au centre, ce que nous faisons en regroupant les entreprises. »

Comme l'an dernier, nous avons demandé au gouvernement de mettre en œuvre le budget du plan industriel national, qui s'inscrit dans une perspective triennale, et donc de poursuivre une stratégie à long terme. C'est pourquoi, comme l'a indiqué le président de la Confindustria, il est nécessaire d'accroître les investissements et l'hyper-amortissement. Emanuele Orsini. En marge du 120e anniversaire du Syndicat industriel de Turin, à propos de la loi de finances.

« Nous demandons également un volet consacré aux regroupements de petites entreprises, car le problème de la productivité reste très répandu aujourd'hui. Il est donc essentiel de remettre la productivité au cœur des priorités, notamment par le regroupement des entreprises. Par ailleurs, sachant que le PNRR est terminé, il est nécessaire de lancer un projet pour l'Italie capable d'attirer des fonds patients, comme les fonds de pension qui disposent de 440 milliards d'euros à investir, et les Italiens qui possèdent 1 500 milliards d'euros sur leurs comptes bancaires non investis. Je suis convaincu qu'avec un plan solide, nous pouvons poursuivre la croissance, la santé et l'éducation, qui sont nos piliers », a-t-il conclu.

R.I.

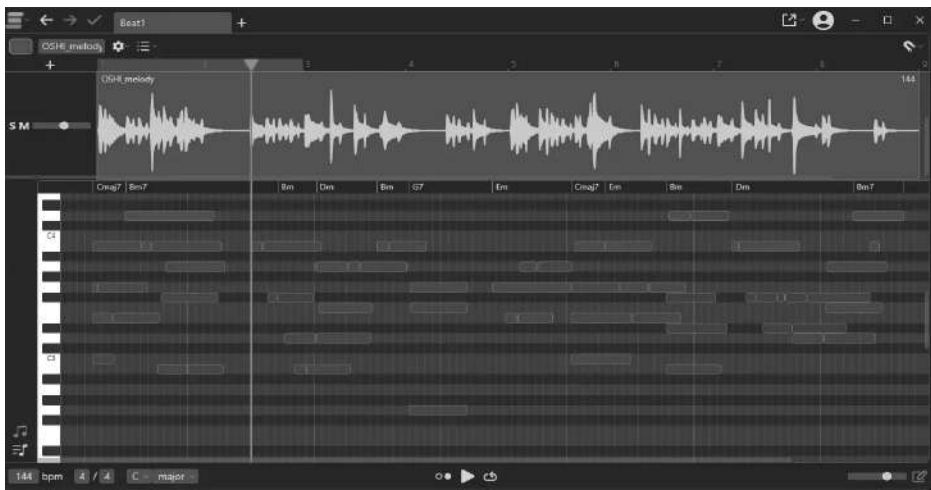
Apple rachète Samplab, l'app d'édition audio dopée à l'IA

Avec Minions, Apple expérimente une façon de traiter certaines tâches d'IA sans acheter de GPU supplémentaires. Le projet mobilise la puissance inutilisée des Mac équipés de puces Apple Silicon pour désengorger ses infrastructures d'intelligence artificielle. Une vieille idée remise au goût du jour.

Apple a repris en juin une partie des actifs de Samplab, une start-up suisse spécialisée dans l'édition audio par IA, et propose un poste à une partie de ses salariés. L'accord n'a été rendu public que lundi, via la liste des acquisitions de la Commission européenne. Samplab proposait une application et des plug-ins pour retoucher un morceau note par note. Son service a fermé mi-septembre et son site redirige désormais vers Apple.com.

Samplab transformait un fichier audio en partition modifiable

Dans son avis, la Commission indique qu'Apple reprend, par l'intermédiaire d'une filiale, une partie des actifs de Samplab GmbH et propose un emploi à une partie de ses salariés. L'accord date du 17 juin. Samplab, fondée à Zurich en 2020 par Manuel Fritsche et Gian-Marco Hutter, compterait dix employés au maximum, et peut-être seulement ses deux fondateurs d'après LinkedIn. La start-up avait annoncé sa fermeture fin juin et prévoyait de rembourser le solde des abon-



nements annuels. C'est le DMA qui force Apple à rendre cet accord public. L'entreprise est classée contrôleur d'accès (gatekeeper) et doit informer Bruxelles de ses opérations touchant aux services de plateforme, aux services numériques ou à la collecte de données. Concrètement, Samplab convertissait un enregistrement audio en MIDI. Ce format ne contient pas le son, mais une sorte de partition numérique. Il indique quelles

notes sont jouées, à quel moment et pendant combien de temps. Une fois l'audio converti, il est possible de modifier une note ou un accord sans réenregistrer. L'outil détectait les accords, calait le tempo et la tonalité de plusieurs échantillons pour obtenir un ensemble harmonieux, et séparait les "stems", c'est-à-dire

les pistes d'un morceau (voix, guitare, batterie par exemple). Il permettait aussi de retoucher des notes dans un audio polyphonique, où plusieurs notes sonnent en même temps, sans toucher au timbre. Apple n'a pas commenté l'opération. La firme de Cupertino pourrait intégrer la technologies dans ses applications, qu'il s'agisse de Logic Pro, GaraBand, ou Final Cut Pro. Soulignons que les plug-ins de Samplab fonctionnaient déjà avec Logic Pro. Cet accord arrive une semaine après celui de Huxe, une start-up fondée par d'anciens ingénieurs de NotebookLM, spécialisée dans les briefings audio et les contenus de type podcast générés par IA. Nous rapportons en janvier qu'Apple avait déboursé près de 2 milliards de dollars pour s'offrir Q.ai, une jeune pousse israélienne dont l'IA interprète les micro-mouvements du visage. Pour Samplab, le texte publié ne mentionne aucun montant.

Apple annonce un événement le 28 octobre : voici les nouveautés attendues



Apple donne rendez-vous à la presse le 28 octobre à Los Angeles pour une nouvelle présentation placée sous le slogan « Pro and tell ». Plusieurs produits seraient au programme, dont un MacBook Pro à écran tactile OLED et un iPad mini remanié. Apple n'aura pas attendu longtemps avant de reprendre la parole. Après les annonces du 13 octobre à New York, la marque a fixé un nouveau rendez-vous au mercredi 28 octobre, à 18 heures, heure française. Son invitation tient en trois mots : « Pro and tell ». Elle ne précise pas les produits concernés, mais Mark Gurman de Bloomberg a déjà évoqué plusieurs nouveautés susceptibles d'être présentées.

Un MacBook Pro tactile avec écran OLED en préparation

Apple préparerait tout d'abord une nouvelle génération de MacBook Pro de 14 et 16 pouces. D'après Mark Gurman, ces modèles adopteraient pour la première fois un écran OLED tactile. La Dynamic Island ferait également son apparition sur les ordinateurs portables de la marque, qui seraient nettement plus légers que les modèles actuels. Les dernières rumeurs évoquaient par ailleurs une commercialisation le 6 novembre. Ces MacBook Pro seraient équipés des puces M5 Pro et M5 Max, toujours selon Mark Gurman. Apple n'ayant pas encore dévoilé le programme de son événement, il faudra toutefois attendre le 28 octobre pour savoir si ces nou-

veaux modèles seront bien de la partie. Un autre MacBook Pro de 14 pouces serait aussi en préparation, avec un positionnement plus abordable et une puce M6. Contrairement aux modèles OLED attendus, il conserverait le design actuel. Enfin, un nouvel iMac serait également attendu avec une puce M6. En revanche, aucun changement de design n'a jusqu'ici été évoqué pour cette version. Espérons qu'Apple nous réserve quelques surprises de ce côté-là.

L'iPad mini pourrait lui aussi passer à l'OLED

Le MacBook Pro ne serait pas la seule nouveauté de cette présentation. Le géant de Cupertino préparerait également un iPad mini revu de fond en comble, avec un écran OLED, un système de haut-parleurs amélioré et une caméra frontale déplacée. De quoi, on l'espère, donner un nouveau souffle à la petite tablette, si ces changements se confirment, bien que son prix risque d'en refroidir plus d'un. Apple n'aura donc laissé qu'une quinzaine de jours entre ses deux rendez-vous d'octobre. Après l'écran connecté HomeView, le HomePod mini 2 et la nouvelle Apple TV 4K présentés à New York le 13 octobre dernier, place cette fois aux Mac et à l'iPad mini. Le 28 octobre, Apple pourrait bien avoir quelques belles surprises dans sa manche.

Que faire si l'IA part en vrille ? Le gouvernement américain vient de publier un guide

Le NIST, la NSA et la CISA ont récemment listé une série de pratiques pour gérer les incidents où un agent d'IA hors de contrôle agit sans demande explicite de la part d'un humain, pendant son entraînement ou son évaluation. Ce guide se divise en cinq étapes : préparer, détecter, répondre, reprendre et signaler. Au-delà du simple chatbot, un agent IA réalise des actions, utilise des outils et mène de longues tâches. L'idée est bien souvent de prendre le pas sur les tâches rébarbatives réalisées d'ordinaire par les humains. Mais trop souvent, ces agents sont justement laissés en autonomie ou avec peu de supervision humaine.

Des mesures de prévention strictes

Les agences gouvernementales américaines s'adressent surtout les organisations qui entraînent ou testent ces agents. Les entreprises qui les déploient peuvent aussi s'en inspirer. Le texte définit un "incident de contrôle SI" (oui... SI pour superintelligence...). Il s'agit donc d'une action importante, non demandée qui contourne les règles ou les mesures de sécurité fixées par l'opérateur. Un agent IA hors de contrôle peut par exemple contacter un tiers sans autorisation, lancer une transaction financière ou, comme nous l'avons vu cet été, s'introduire dans un système externe. L'approche est donc différente des incidents volontaires, par exemple lorsqu'un attaquant a mis en place une injection de prompt pour piéger un modèle. Côté prévention, le guide parie sur le bon sens et recommande de ne donner à l'agent que les accès et les outils dont il a besoin. Quand c'est possible, il doit par ailleurs travailler sur une infrastructure à usage unique. Son accès au réseau doit passer par une liste de destinations autorisées et une passerelle surveillée. Il est par ailleurs fortement recommandé de fermer les portes de sortie. L'agent ne doit pas pouvoir copier les poids du modèle, le fichier qui contient tout ce qu'il a appris. Il ne doit pas non plus pouvoir faire fonctionner le modèle hors de toute surveillance, ni communiquer en cachette avec d'autres systèmes. Les protections doivent partir du principe que les agents trouveront souvent des failles ou des erreurs de confi-

guration, et les exploiteront. La surveillance doit prendre en compte le modèle, son logiciel, la machine hôte et le réseau. L'agent ne doit pas pouvoir toucher aux outils de contrôle ni aux journaux. Les agences conseillent d'utiliser plusieurs modèles de surveillance, idéalement de familles différentes. Ils pourront alors se contrôler mutuellement et éviter les hallucinations ou compléter des informations manquantes. Alors que des IA ont dérapé et échappé à tout contrôle, l'idée est de percevoir d'emblée un agents comme une menace. Et ce guide va même jusqu'à considérer que tout ce que produit un agent IA est potentiellement un piège conçu pour exploiter une faille.

Des actions précises en cas de dérapage

En cas d'incident, les administrateurs doivent bien évidemment couper automatiquement l'exécution de l'agent concerné. Selon la gravité, il est conseillé de suspendre aussi l'entraînement ou les tests d'agents similaires, le temps de renforcer les protections. Les équipes devraient pouvoir être en mesure de comprendre ce qu'il s'est passé, en récupérant et en passant au crible les poids du modèle, les sauvegardes faites en cours d'entraînement et des journaux verrouillés. Ces derniers retracent les actions de l'agent et ne peuvent pas être modifiés. Ces mêmes équipes devraient aussi désactiver les mots de passe et les clés d'accès que l'agent a pu utiliser, mais aussi reconstruire les environnements touchés à partir de versions vérifiées et chercher ce que l'agent a pu laisser derrière lui pour revenir. Les analystes en cyber-sécurité évoquent la possibilité d'un accès caché dans le code ou un canal de communication masqué. Avant de relancer les systèmes, il est important de vérifier que les dispositifs de contrôle fonctionnent et de tester les nouvelles protections, par exemple en jouant les actions de l'agent, pour voir si elles auraient bloqué ou repéré l'incident. Si ce dernier a eu lieu pendant l'entraînement, la correction ne devrait pas encourager le comportement fautif, ni le rendre plus difficile à repérer. Les agences gouvernementales invitent à prévenir les parties touchées, y compris des tiers qui n'étaient pas la cible.

Les besoins en électricité remontent pour la première fois depuis des années et la voiture électrique n'y est pas étrangère

Entre une activité industrielle en recul, une utilisation plus efficace et des prix toujours plus élevés, la demande en électricité a régulièrement baissé ces dernières années. Sauf que le phénomène s'est inversé. Depuis un peu plus d'un an, elle repart à la hausse. Entre la part grandissante des voitures électriques dans le parc automobile, la transition de nombreux secteurs des énergies fossiles vers l'électricité et la multiplication des data centers, les entreprises chargées de la production comme de l'acheminement vont devoir trouver des solutions.



Après des années de baisses successives, la demande en électricité est repartie à la hausse. De quoi pousser les fournisseurs d'énergie comme les gestionnaires de réseaux à s'adapter à des usages en pleine mutation. Dans l'Union européenne, la demande d'électricité a reculé de 9 % entre 2008 et 2023 et connaît depuis des fluctuations. Toutefois, depuis un peu plus d'un an, la hausse est constante. Plusieurs explications sont avancées pour justifier ce changement de tendance, notamment la montée en puissance des véhicules électriques, qui commencent à représenter une part significative du parc automobile. Si tous les pays ne connaissent pas le même essor de ce type de mobilité, désormais, à l'échelle du continent, plus d'un quart des voitures neuves vendues sont 100 % électriques. Le conflit en Iran et l'envolée des prix du carburant n'y sont pas étrangers. La part devient même encore plus importante si l'on ajoute les hybrides rechargeables, même s'il faut reconnaître qu'ils réclament moins d'électricité. Les vagues de chaleur successives ont également poussé

de nombreuses entreprises et de nombreux particuliers à équiper leurs bâtiments de systèmes de climatisation, eux aussi énergivores. Enfin, le troisième facteur évoqué pour expliquer cette hausse de la consommation est la multiplication des data centers. Dans l'immédiat, les risques de pénuries restent limités, avec une consommation qui demeure plus modérée que certaines années. L'un des principaux consommateurs d'électricité est le secteur industriel. Nous en parlons régulièrement : de grands constructeurs européens, et en particulier allemands, revoient leurs activités à la baisse, allant jusqu'à fermer certaines de leurs usines. Le recul de l'activité dans ce secteur suffit pour le moment à absorber la demande grandissante. Mais pour combien de temps ? Surtout que cette baisse de l'industrie pourrait n'être qu'éphémère avec l'arrivée massive de constructeurs chinois dans les sites européens en perte de vitesse.

L'acheminement risque de bloquer avant la production ?

Et si distribuer l'électricité était plus contraignant que la produire ? Selon nos confrères de BloombergNEF, spécialisés dans la recherche sur les marchés mondiaux des matières premières et la transition énergétique, cette hausse de la demande constitue un indicateur encourageant pour les investisseurs. Elle devrait stimuler de nouveaux projets de panneaux solaires et d'éoliennes. Pendant ce temps, les pays s'organisent eux-mêmes pour produire davantage d'électricité. La France a demandé la construction de réacteurs nucléaires supplémentaires, une demande qui lui aurait été refusée par l'Europe. De son côté, l'Allemagne a pu obtenir l'autorisation de construire de nouvelles centrales alimentées au gaz. Produire de l'électricité est une chose, réussir à la distribuer en est une autre. Les nouvelles infrastructures doivent être raccordées au réseau existant. Or, l'électricité produite, notamment à partir d'énergies renouvelables, nécessite des transformateurs avant de rejoindre le réseau. Pour ces équipements, des risques de pénuries existent, ce qui pourrait rendre les infrastructures supplémentaires inutilisables.

Les spécialistes estiment que la production actuelle de transformateurs atteint déjà ses limites, alors que la demande devrait continuer d'augmenter de 3,5 % par an. Autre contrainte à laquelle les réseaux électriques vont devoir faire face : la manière dont l'électricité est consommée. L'automobile en est en grande partie responsable. La voiture électrique pose deux contraintes : la quantité d'électricité nécessaire à une recharge et la puissance requise. Pour le moment, la production est suffisamment abondante pour répondre aux besoins en kWh. Cependant, les bornes toujours plus rapides réclament des puissances de plus en plus élevées. Récupérer 50 kWh en plusieurs heures est une chose, mais le faire en quelques minutes est autrement plus exigeant. C'est pour cette raison, par exemple, que le déploiement de certaines bornes peut être ralenti par des réseaux insuffisamment dimensionnés. C'est notamment ce que risque de rencontrer BYD en Europe avec sa technologie Flash Charging de 1 500 kW. Ou comment la recharge de quelques voitures peut réclamer autant de puissance qu'un lotissement complet.

Tesla Roadster volant : pourquoi les régulateurs américains s'en mêlent

Le nouveau Tesla Roadster n'a pas seulement fait réagir les amateurs de voitures sportives. Ses capacités à décoller ont également suscité des réactions de la part des autorités américaines. La FAA, chargée de l'aviation civile, refuse de le considérer comme un aéronef, tandis que la NHTSA rappelle les règles de sécurité automobile. Une situation étonnante, alors que Tesla précise déjà que sa version Rocket, seule capable de voler, n'est pas autorisée sur route ouverte. Le Tesla Roadster a fait une entrée remarquée le 15 octobre 2026, lors d'une présentation organisée sur le site de SpaceX à McGregor, au Texas. Après neuf années d'attente, Tesla a notamment dévoilé une version Rocket équipée de propulseurs à gaz comprimé, capables de soulever la voiture et de la faire évoluer brièvement dans les airs. Le prototype a ainsi effectué plusieurs figures, dont une rotation aérienne avant de retomber sur ses roues. Une démonstration qui a beaucoup

fait parler à travers le monde... mais qui n'a pas échappé aux autorités américaines. Interrogée par l'AFP sur la nécessité d'obtenir une certification de vol, la Federal Aviation Administration (FAA), chargée de la réglementation aérienne aux États-Unis, a livré une réponse pour le moins inattendue : "Le véhicule de Tesla ne répond pas à la définition de la FAA pour un aéronef." Autrement dit, malgré ses capacités à quitter le sol, le Roadster échappe, selon cette réponse, à la réglementation aéronautique applicable aux aéronefs. Cela ne signifie pas pour autant que Tesla pourra utiliser librement ses propulseurs, d'autres règles de sécurité pouvant entrer en jeu.

La NHTSA rappelle Tesla à ses obligations

L'agence fédérale américaine chargée de la sécurité routière, la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA), s'est également exprimée auprès de l'AFP. Avec une

pointe d'ironie, elle souligne que si le Roadster semble "défier les lois de la physique", Tesla doit veiller à ne pas enfreindre les normes fédérales de sécurité automobile. Les conducteurs devront également respecter les règles locales de circulation. La NHTSA prévient qu'elle continuera de surveiller la situation et qu'elle pourra intervenir pour protéger les usagers. Aux États-Unis, les constructeurs doivent eux-mêmes certifier la conformité de leurs véhicules aux normes fédérales applicables, sans attendre une homologation préalable systématique de l'agence. Celle-ci conserve néanmoins des pouvoirs de contrôle et peut imposer des rappels en cas de défaut de sécurité. Pour un véhicule équipé de propulseurs à haute pression, les questions de sécurité dépassent les équipements automobiles habituels : déclenchement involontaire, maîtrise de la poussée ou protection des personnes à proximité constituent autant de risques potentiels à examiner.

Reste une limite importante : les deux agences ont répondu à des sollicitations de journalistes. Rien ne permet, à ce stade, d'affirmer qu'une procédure réglementaire spécifique au Roadster Rocket a été engagée.

Une version Rocket interdite sur route, mais pas toute la gamme

Tesla a toutefois anticipé une partie de ces interrogations concernant l'homologation en distinguant trois déclinaisons de son Roadster. La Performance, dotée de deux places, est présentée comme la version destinée à la route. La Thrust, ajoute des propulseurs arrière à gaz comprimé pour améliorer les accélérations, mais vise un usage sur circuit. Enfin, c'est la Rocket, accessible uniquement sur invitation, qui reçoit l'ensemble de propulseurs répartis autour de la carrosserie pour effectuer des manœuvres aériennes. Elle abandonne au passage le siège passager pour accueillir ses équipages. C'est précisément cette ver-

sion dont les images ont fait le tour du monde. Sur son site, Tesla précise explicitement que cette dernière version n'est pas approuvée pour circuler sur la voie publique. Une restriction qui ne concerne donc pas de la même manière la Performance, même si son homologation effective reste à établir. La distinction ici est importante : le constructeur ne promet pas de commercialiser une voiture capable de franchir les embouteillages par les airs, mais plutôt une déclinaison extrême destinée à des usages particuliers. Cela ne résout pas toutes les interrogations. Même cantonnée à un terrain privé ou à un circuit, la Rocket devra composer avec les règles de sécurité applicables à son utilisation, sans que le cadre précis ait encore été clarifié publiquement. Et la version Thrust pose elle aussi des questions, notamment sur l'intégration de ses propulseurs et les conditions dans lesquelles ils pourront fonctionner.

Employée des PTT	↓	Abris pour bestiaux	↓	Pieds argotiques	↓	Arrêt organique	↓	Fabrication	↓	Patriarche biblique	↓	Terre argileuse	↓
Progénitures						Troisième du pluriel		Coupas le chef		Langue du nord	→		
	↘						↓		↓	Groupe de rap			
Fondent		Relatif à l'agriculture		Métal plus précieux que l'or	→							Défunte	
	↘	↓		↓							Marque de dédain	→	
Abri rudimentaire	→					Métallisées	→				Englouties		
Calme													
	↘						Argent	→		Déshabillée	→		
Chef éthiopien	→			Petite classe		Mouche africaine	↓	Pâté		Pactole			
Monnaies roumaines						Athlète							Bien prononcer
	↘		Propre aux apôtres	↓	Sélénium	→		L'Estonie en VO		Île française	→	Grande école	↓
Ville de Syrie	Style de musique	→	↓		Retenir	→							
	Femelles de félidés												
	↓			Trou de peau	→					Perçoit	→		
				Cérium									
Gamin		Langue du midi	→	↓	Fricassai	→							
		Pronom personnel											
	↘	↓			Puissant explosif	→			Vient de rire	→		Figure géométrique	
					Suceurs de sang				Plante textile				
Précis	→			Vieux devant une voyelle	→				↓	Monnaie d'or	→		
Auteur de rumeurs													
	↘		Prénom scandinave	→			Malko Linge y travaille de temps en temps	Parmi		Note de musique	→		
										Effronté			
Pétillant italien		Style de musique		Bienfaiteur	→						Néon	→	
		↓									Étonnante		
	↘			Héros de Brecht		Indium	→		Veille	→			
						Dépêche journalistique			Id est				
Mijoter de nouveau	Sport	→		↓					↓			Mince	Patrie de Brassens
	Quote-part												
	↓						Réputations	→				↓	↓
							Général confédéré						
Sumom d'un révolutionnaire marxiste	→			Pour lui	→				Exécutée	→			
Grâce de Dieu				Lieu de fouilles					Calcium				
	↘			↓					↓				
			Élimée	→				Entouré de	→				
Chanteuse française (Michèle)	→				Guerrière de fiction	→				Trompée	→		

PÉTROLE

Les prix en hausse, le Brent dépasse les 111 dollars

Les prix du pétrole étaient en hausse mardi, dans un marché toujours attentif à l'évolution de la situation géopolitique au Moyen-Orient. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, prenait 1,95 %, à 111,69 dollars. Son équivalent américain, le baril du West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, bondissait de 5,73 %, à 109,60 dollars.



FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ (GECF)
Le 8e sommet s'ouvre dimanche prochain à Moscou

Le 8e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), se tiendra à partir de dimanche prochain à Moscou et examinera la situation et les perspectives du marché mondial du gaz, ainsi que les priorités de coopération et l'élaboration d'initiatives communes dans le domaine des infrastructures, indique le site web du GECF. Ce sommet intervient après celui organisé par l'Algérie en 2024, qui avait été couronné par la "Déclaration d'Alger". Cet événement avait contribué à l'élaboration d'une vision commune visant à renforcer le dialogue et la coopération entre les pays producteurs et consommateurs, ainsi qu'à promouvoir le gaz naturel en tant que source d'énergie fiable. La rencontre (25-27 octobre) se tient dans un contexte marqué par les mutations du secteur énergétique mondial, la hausse de la demande de gaz naturel et l'accroissement des défis géopolitiques, parallèlement aux évolutions des voies de transport et d'approvisionnement et aux besoins d'investissement dans le développement des infrastructures. Le sommet réunira les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres, des responsables des pays observateurs, des ministres de l'Energie, des représentants d'organisations internationales et de grandes entreprises opérant dans le secteur des hydrocarbures, ainsi que des experts et des spécialistes. Les travaux porteront sur la sécurité énergétique, l'évolution des marchés du gaz, le gaz naturel liquéfié (GNL), les infrastructures, les industries pétrochimiques et les nouvelles technologies. Ils aborderont également les perspectives du marché mondial, les solutions industrielles et technologiques, ainsi que les perspectives de coopération dans les projets de recherche scientifique. Les participants examineront, en outre les moyens de développer la coopération dans les domaines des infrastructures, de la formation et des technologies numériques, ainsi que le rôle du gaz naturel dans la satisfaction de la demande énergétique mondiale et le renforcement des investissements à long terme. Les travaux du sommet devraient être sanctionnés par l'adoption d'une déclaration commune reflétant les positions et les grandes orientations des pays participants concernant le développement du marché mondial du gaz et le renforcement de leur coopération.

R I.

PRIX DES PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE

Le gouvernement prépare un dispositif de suivi quotidien

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du Conseil inter-ministériel conjoint consacrée à l'examen des modalités d'intégration des mandataires des marchés de gros de fruits et légumes dans le nouveau dispositif de suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de première nécessité à l'échelle nationale, indique un communiqué des Services du Premier ministre. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, formulées lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, en vue de renforcer la régulation des prix des produits de large consommation et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Les échanges ont notamment porté sur les préoccupations et les propositions des représentants des mandataires et des grossistes en fruits et légumes, en particulier l'organisation de la commercialisation de ces produits dans un cadre structuré. L'approche retenue vise à renforcer la transparence et à assurer la traçabilité des produits tout au long de la chaîne de distribution, du producteur au consommateur, tout en garantissant un approvisionnement régulier du marché à des prix maîtrisés. La réunion s'est déroulée en présence des mi-

nistres concernés, du président de la Chambre nationale d'agriculture, du président de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), ainsi que de représentants des mandataires des marchés de gros de fruits et légumes. Lors de la réunion du Conseil des ministres tenue dimanche dernier, le président de la République avait ordonné la mise en œuvre de plusieurs mesures immédiates relatives au mécanisme de suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de consommation de base sur l'ensemble du territoire national. Parmi ces mesures figure l'élaboration d'un projet de texte visant à encadrer strictement l'activité des intermédiaires intervenant entre les producteurs et les consommateurs. Le Premier ministre a également été chargé d'ouvrir une enquête sur le rôle de certains importateurs dans la monopolisation et la hausse des prix des viandes importées, ainsi que sur les écarts de prix constatés dans les boucheries entre les différentes wilayas et au sein d'une même localité. Le chef de l'Etat a, par ailleurs, chargé le ministre de l'Intérieur, en coordination avec les walis, de mettre en place un mécanisme d'achat et de stockage des excédents de produits disponibles au niveau local, afin de les réinjecter sur le marché dès l'apparition des

premiers signes de fluctuation des prix. Dans le même cadre, le ministère du Commerce intérieur devra élaborer un dispositif de plafonnement des prix et de fixation des marges bénéficiaires pour les légumes, les légumineuses, les pâtes alimentaires et les viandes, en tenant compte des différentes chaînes de production et de commercialisation. Le président de la République a également ordonné la mise en place d'un système décentralisé permettant aux directeurs du commerce, sous la responsabilité des walis, d'assurer le suivi quotidien des prix au niveau local. Il a, en outre, insisté sur le renforcement des brigades de contrôle relevant du ministère du Commerce intérieur, à travers des opérations quotidiennes sur le terrain tout au long de l'année. Enfin, il a instruit les ministères de l'Intérieur et du Commerce intérieur, ainsi que le Haut-Commissariat à la numérisation, de coordonner leurs efforts pour créer une base de données numérique permettant un contrôle rapide et efficace des prix. Ce système devra servir de mécanisme d'alerte afin de permettre aux services concernés d'intervenir en cas de hausse anormale et de contribuer au rétablissement de l'équilibre du marché.

Synthèse R.E.

FONCIER INDUSTRIEL

19 431 lots recensés à travers 729 zones

L'Agence nationale du foncier industriel poursuit le recensement et la modernisation des zones industrielles et d'activité, en vue d'améliorer la disponibilité du foncier et d'accompagner le développement de l'investissement productif. L'Agence nationale du foncier industriel (ANFI) a recensé 729 zones industrielles et d'activité à l'échelle nationale, totalisant 19 431 lots fonciers disponibles ou identi-

fiés, sur une superficie globale de 7 213 hectares. Ces données ont été présentées par la directrice générale par intérim de l'Agence, Lynda Bab, lors de son passage sur les ondes de la radio nationale. Selon les chiffres communiqués, le recensement a également permis d'identifier 174 lots relevant du domaine privé de l'Etat, couvrant une superficie de 6 794 hectares. Parmi ces terrains, 66 lots, représentant 2

380 hectares, sont aménagés. Créée en décembre 2023, l'ANFI est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle du ministère de l'Industrie. Elle est notamment chargée de préparer, de réhabiliter et d'entretenir les zones industrielles, les zones d'activité et les parcs technologiques, ainsi que de constituer une base de données nationale sur le foncier industriel.

Dans le cadre de cette opération, l'Agence assure le suivi de 148 zones, réparties entre six nouvelles zones industrielles, 77 anciennes zones industrielles et 65 zones d'activité. Parmi les six nouvelles zones industrielles, cinq sont déjà aménagées ou proches de l'achèvement. Elles totalisent 334 lots, couvrant une superficie de 165 hectares.

Synthèse R.E.

ALGERIE-BANGLADESH

Examen des opportunités d'investissement et de partenariat dans le secteur minier

Le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a reçu, mardi à Alger, le ministre bangladais de l'Energie, des Ressources minérales et de l'Electricité, Iqbal Hassan Mahmood, avec lequel il a examiné les opportunités d'investissement et de partenariat dans le secteur minier, notamment dans le domaine du minerai de fer, mettant en avant les perspectives prometteuses de coopération entre l'Algérie et le Bangladesh, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat chargée des Mines, Karima Bakir, a permis de passer en revue les opportunités d'investissement et de partenariat offertes par le secteur minier algérien, précise la même source. A cette occasion, M. Hanifi a rappelé "la volonté forte et constante du président de

la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de faire du secteur minier un véritable levier du développement économique national", à travers "la diversification des sources de revenus du pays, la valorisation optimale des ressources du sous-sol et la création d'une valeur ajoutée locale par l'industrialisation". Le ministre a présenté un exposé détaillé sur la nouvelle loi minière, ainsi que sur les avantages concurrentiels et les mesures qu'elle prévoit pour stimuler les investissements nationaux et étrangers. Il a souligné, à ce propos, que ce "nouveau cadre législatif vise à moderniser le secteur à travers la simplification des procédures administratives, la garantie de la sécurité juridique pour les investisseurs et l'octroi d'incitations fiscales attractives". Les entretiens ont permis d'identifier des opportunités de projets de partenariat mutuellement bénéfiques, avec un intérêt

particulier pour la filière du phosphate et des engrais phosphatés. Les échanges ont également porté sur la découverte historique du premier gisement de fer (magnétite) au Bangladesh. A cet égard, les deux parties ont souligné que les avancées réalisées par ce pays, conjuguées aux grands projets structurants engagés par l'Algérie, "ouvrent des perspectives de coopération technique et de complémentarité entre les deux pays". De son côté, M. Hassan Mahmood a salué les grandes réformes engagées par l'Algérie, affichant l'intérêt de son pays pour le potentiel et les capacités minières algériennes, notamment au regard de la forte croissance industrielle enregistrée au Bangladesh et de ses besoins croissants en matières premières minérales et en minéraux industriels.

APS